



Alcan Aluminium Limitée — Rapport Annuel 1971

“En 1971, la répartition géographique étendue des installations et des opérations commerciales d’Alcan a démontré sa validité en nous protégeant dans une certaine mesure contre les vicissitudes des conjonctures locales. Ainsi, tandis que le marché s’était affaibli aux États-Unis, en Europe et au Japon, nos résultats se sont améliorés ailleurs, notamment au Brésil, en Inde et en Australie ainsi que dans le secteur Transformation en Amérique du Nord. Les années d’efforts que nous avons consacrés à ces secteurs portent maintenant leurs fruits et nous avons lieu de croire que leur apport progressera encore même lorsque nous aurons commencé à bénéficier par ailleurs de l’amélioration de la conjoncture dans nos grands marchés.”

Alcan Aluminium Limitée

Conseil d'administration

Direction

Conseil d'administration

M. Erik Brofoss

Washington — Administrateur du Fonds
Monétaire International

M. Fraser W. Bruce

Montréal — Administrateur de diverses sociétés

M. David M. Culver

Montréal — Vice-président directeur général

Dr. Donald K. David

Osterville, Massachusetts — Ancien vice-président du
Conseil d'administration de la Fondation Ford

M. Nathanael V. Davis

Montréal — Président du Conseil et
Directeur général

M. John H. Hale

Montréal — Vice-président directeur général

The Rt. Hon. Viscount Harcourt, K.C.M.G., O.B.E.

Londres — Président du Conseil d'administration de
Morgan Grenfell Holdings Limited

M. James T. Hill, Jr.

New York — Administrateur de diverses sociétés

M. Paul LaRoque

Montréal — Vice-président

M. Paul H. Leman

Montréal — Président

M. Donald D. MacKay

Montréal — Vice-président directeur général

L'hon. James Sinclair, C.P.

Vancouver — Vice-président du Conseil d'administration
de Ciments Canada Lafarge Ltée

M. Manoel B. De Sousa Pernes

Genève — Président du Conseil
d'administration d'Alcan Aluminium S.A.

L'hon. John L. Sullivan

Washington — Avocat, Sullivan, Beauregard, Meyers
& Clarkson

M. James A. Dullea

Westport, Connecticut

M. R. E. Powell

Montréal
Président d'honneur d'Aluminium du Canada, Ltée

M. H. H. Richardson

Montréal

M. M. P. Weigel

Montréal

Direction

M. Nathanael V. Davis

Président du Conseil et
Directeur général

M. Paul H. Leman

Président

M. J. W. Cameron

Vice-président directeur général, Aluminium

M. David M. Culver

Vice-président directeur général, Demi-produits
et ventes

M. John H. Hale

Vice-président directeur général, Finances,
et trésorier

M. Donald D. MacKay

Vice-président directeur général, Matières premières

M. Roy A. Gentles

Coordonnateur de la planification

M. Paul LaRoque

Vice-président, secrétaire et directeur général des
services juridiques

M. Holbrook R. Davis

Directeur général des services du personnel

Dr. J. F. Horwood

Directeur général des services techniques

M. Duncan C. Campbell

Directeur général du service des relations publiques

M. A. A. Bruneau

Directeur général des services administratifs

M. K. C. Bala

Secrétaire adjoint

M. W. B. Findlay

Secrétaire adjoint

M. D. K. Petapiece

Secrétaire adjoint

M. H. L. Carstairs

Trésorier adjoint

M. A. A. Hodgson

Trésorier adjoint

M. W. E. F. Johnson

Trésorier adjoint

M. George O. Morgan

Trésorier adjoint, Zurich

Administrateurs honoraires

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires
d'Alcan Aluminium Limitée se tiendra le jeudi
6 avril 1972, à 10 heures du matin, Hôtel Bonaventure,
à Montréal.

Dans le texte: A moins d'indication contraire, l'unité
monétaire utilisée est le dollar des États-Unis et
l'unité de poids, la tonne courte de 2 000 livres.

Le terme "filiale" désigne une société dont Alcan
possède directement ou indirectement plus de 50%
du capital-actions. Le terme "participation" désigne
une société dans laquelle Alcan possède au plus
50% du capital-actions.

Le terme "Alcan" désigne, selon le contexte, soit la
société mère, soit une ou plusieurs de ses filiales.

Copies of the English edition of this annual report may
be obtained upon request to the Secretarial Department of
the Company, Box 6090, Montreal 101, Canada.

Alcan Aluminium Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal, Canada
Adresse postale: C.P. 6090, Montréal 101, Canada

Alcan Aluminium Limitée

Principales filiales et participations du secteur Exploitation

au 31 décembre 1971

Amérique du Nord

Canada

Aluminium du Canada, Ltée
Produits Alcan Canada (Division)
Alcan Pipe Limited*
Aluma Building Systems Inc.**
Aluminum Goods Limited
Canada Foils, Limited
Forces Motrices du Saguenay Ltée
La compagnie du chemin de fer
Roberval-Saguenay
Produits de Bâtiment Alcan Limitée
Almetco (Division)
Saguenay Shipping Limited
Supreme Aluminum Industries Limited***
Transport d'Énergie du Saguenay Ltée

États-Unis

Alcan Aluminum Corporation
Fabral Corporation**

Bermudes

Alcan (Bermuda) Limited

Antilles

Guyane

Sprostons (Guyana) Limited

Jamaïque

Alcan Jamaica Limited
Alcan Products of Jamaica Limited
Sprostons (Jamaica) Limited

Trinidad

Chaguaramas Terminals Limited
Sprostons (Trinidad) Limited

Amérique latine

Argentine

Camea S.A.I.C.***

Brésil

Alcan Alumínio do Brasil S.A.
Alumínio do Brasil Nordeste S.A.
Mineração Rio do Norte S.A.

Colombie

Alumínio Alcan de Colombia, S.A.*

Mexique

Alcan Alumínio, S.A.*

Uruguay

Alcan Alumínio del Uruguay S.A.*

Venezuela

Alcan de Venezuela, S.A.

Europe

Allemagne

Alcan Aluminiumwerke GmbH
Alcan Folienwerke GmbH & Co.
Kommanditgesellschaft*
Aluminium Norf GmbH**

Belgique

Alcan Aluminium Raeren S.A.

Danemark

Aluminord A/S*

Espagne

Empresa Nacional del Aluminio, S.A.
(ENDASA)***

France

Aluminium Alcan de France
Alcan-Schwartz, Filage et Oxydation*
S.A. des Bauxites et Alumines de
Provence
Société Industrielle de Transformation
et de Construction (SITRACO)***

Europe (suite)

Italie

Alcan Alluminio Italiano S.p.A.
Alcan Angeletti & Ciucani Alluminio
S.p.A.*

Norvège

A/S Ardal og Sunndal Verk (ASV)**
A/S Nordisk Aluminiumindustri**
DNN Aluminium A/S**

Pays-Bas

Alcan Europe N.V.

République d'Irlande

Unidare Limited***

Royaume-Uni

Alcan Booth Industries Limited*
Alcan Booth Extrusions Limited*
Alcan Booth Sheet Limited*
Alcan Castings & Forgings Limited*
Alcan Design Products Limited*
Alcan Ekco Limited***
Alcan Foils Limited*
Alcan Polyfoil Limited*
Alcan Wire Limited*
P.J. Bailey (Patent Glazing) Limited*
Thomas Bennett Limited***
Freight Bonallack Limited*
Johnson & Bloy Aluminium
Pigments Ltd***
E.C. Payter & Co., Ltd*
Tenon Contracts Limited*
Ulam Light Metal Company (1954)
Limited***
James H. Vickery & Co., Ltd*
Alcan Enfield Alloys Limited**
Alcan (U.K.) Limited
Saguenay Shipping (U.K.) Limited

Suède

Gränges Essem AB***

Suisse

Aluminiumwerke A.-G. Rorschach

Afrique

Ghana

Ghana Aluminium Products Limited*

Guinée

Halco (Mining) Inc.***

Nigeria

Alcan Aluminium of Nigeria Limited*
Flag Aluminium Products Limited*

Afrique du Sud

Alcan Aluminium of South Africa Limited*
Republic Aluminium Company (Pty)
Limited*

Asie

Inde

Indian Aluminium Company, Limited*

Japon

Nippon Light Metal Company, Ltd**
Toyo Aluminium K.K.**

Malaysia

Alcan Malaysia Berhad*
Southeast Asia Bauxites Limited*
Johore Mining and Stevedoring Co. Ltd*

Thaïlande

Alcan Thai Company Limited**

Pacifique Sud

Australie

Alcan Australia Limited*
Alcan Queensland Pty Limited
Kawneer Company Pty Limited*
Queensland Alumina Limited***
Wm Breit & Company Pty Ltd*

Nouvelle-Zélande

Alcan New Zealand Limited*
Aluminium Conductors Limited***

Filiale à 100% sauf indication contraire

*Filiale à moins de 100%

**Participation à 50%

***Participation à moins de 50%

Panorama de l'exercice 1971

en dollars des États-Unis

Les livraisons d'aluminium sous toutes formes par les filiales consolidées ont augmenté de 4% pour atteindre le chiffre record de 1 398 000 tonnes, dont 55% en produits de transformation, contre 51% en 1970.

Les livraisons de produits de transformation par l'ensemble des filiales et des participations ont dépassé, pour la première fois, le million de tonnes.

La surproduction de métal et l'accumulation des stocks ont fait baisser les prix sur la plupart des marchés au détriment des bénéfices de l'industrie de l'aluminium. Afin de rétablir un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, nombre de producteurs, y compris l'Alcan, ont ralenti leur rythme de production.

Grâce à l'amélioration notable des résultats de filiales implantées en pays à l'économie fermée et à l'augmentation des ventes de produits de transformation, le bénéfice net d'Alcan n'a baissé que de 17% pour s'établir à É.-U. \$1.75 par action, à rapprocher de É.-U. \$2.11 en 1970.

En 1971, les usines canadiennes d'Alcan ont produit 945 000 tonnes d'aluminium de première fusion et fonctionnent maintenant à 86% de leur capacité de production, qui est de 1 035 000 tonnes par an.

Les usines des filiales et des participations hors du Canada ont produit 920 000 tonnes d'aluminium de première fusion. Bien que plus élevée que jamais, cette production reste néanmoins inférieure à la capacité effective des installations.

Exercice clos le 31 décembre

Ventes d'aluminium sous toutes formes (<i>en tonnes</i>)	1 398 000	1 346 000
Ventes de produits de transformation (<i>en tonnes</i>)	772 000	691 000
Ventes de produits de transformation (<i>millions de dollars</i>)	\$ 821	\$ 723
Chiffre d'affaires (<i>millions de dollars</i>)	\$1 449	\$1 385
Bénéfice net, y compris un profit extraordinaire en 1970 (<i>millions de dollars</i>)	\$ 60.2	\$ 81.0
Bénéfice par action ordinaire, à l'exclusion d'un profit extraordinaire en 1970	\$ 1.75	\$ 2.11
Dividende sur l'action ordinaire	\$ 1.00	\$ 1.20
Installations et participations (<i>millions de dollars</i>)	\$ 153	\$ 165

Au 31 décembre

Total de l'actif (<i>millions de dollars</i>)	\$2 297	\$2 215
Dette à plus d'un an (<i>millions de dollars</i>)	\$ 740	\$ 751
Capital-actions ordinaire et bénéfices non répartis (<i>millions de dollars</i>)	\$ 816	\$ 792
Valeur en compte de l'action ordinaire	\$24.78	\$24.03
Nombre des actions ordinaires en cours (<i>millions</i>)	32.94	32.94
Nombre des actionnaires ordinaires	69 558	75 912
Répartition des actions ordinaires d'après les adresses des actionnaires		
Canada	48.8%	40.6%
États-Unis	39.4%	47.8%
Autres pays	11.8%	11.6%
Effectifs (<i>nombre de personnes</i>)	60 600	66 500

Table des matières

Filiales et participations du secteur Exploitation	Couverture (p. 2)
Conseil d'administration et direction	Couverture (p. 2)
Panorama de l'exercice 1971	1
Rapport aux actionnaires	2
Finances	4
Matières premières	6
Aluminium	8
Transformation et ventes	10
Recherche et Développement	13
Comptes de l'exercice	14
Rétrospective décennale	22
1 Alcan Aluminum Corporation (États-Unis)	23

En 1971, l'industrie de l'aluminium a éprouvé des difficultés sur la plupart des marchés. La production mondiale d'aluminium de première fusion a considérablement dépassé la demande, ce qui a entraîné de fortes accumulations de stocks et une dégradation sérieuse des prix et des bénéfices au cours de l'année. Toutefois, la détérioration des prix et des bénéfices ne s'est pas fait sentir sur tous les marchés où Alcan exerce son activité. Dans cette conjoncture, les résultats d'ensemble de notre activité dans plusieurs secteurs, tout en accusant un fléchissement par rapport à 1970, se sont relativement bien maintenus.

Le bénéfice net consolidé de la Compagnie pour 1971 se chiffre à E.-U. \$60.2 millions, contre E.-U. \$72 millions pour 1970, exclusion faite, pour ce dernier exercice, d'un profit extraordinaire de \$9 millions. Le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires Alcan s'établit à E.-U. \$1.75 par action, contre un bénéfice recomptabilisé, avant profit extraordinaire, de E.-U. \$2.11 par action pour 1970, soit une baisse de 17%.

Le chiffre d'affaires consolidé (produit des ventes et tous autres revenus) s'est élevé à E.-U. \$1 449 millions en 1971, tandis que les livraisons consolidées d'aluminium sous toutes formes à des tiers atteignaient 1 398 000 tonnes. L'augmentation, dans les deux cas, est de 4%. Cette progression s'est opérée grâce à un accroissement de 81 000 tonnes, soit 12%, des livraisons de produits de transformation, qui a plus que compensé la baisse intervenue dans les ventes de métal brut ou se classant comme tel.

L'accroissement des livraisons des produits de transformation de la Compagnie a été particulièrement fort au Canada et aux Etats-Unis. En effet, dans ces deux pays, nos livraisons de métal sous toutes formes, y compris le métal brut à destination des clients dont nous sommes les fournisseurs habituels, ont absorbé quelque 60% de la production d'aluminium de nos usines canadiennes.

Grâce, pour une large part, au progrès de son secteur Transformation, à la fois en Amérique du Nord et dans le reste du monde, la Compagnie a été mise en état de stabiliser, voire d'augmenter, le volume global de ses livraisons. Le chemin parcouru par Alcan Aluminum Corporation, filiale de transformation établie depuis relativement peu d'années aux Etats-Unis, illustre bien l'essor qu'a pris notre secteur Transformation, comme on pourra le voir à la fin de ce rapport (page 23).

La production d'aluminium de première fusion de nos usines canadiennes a été ramenée en 1971 à une cadence de l'ordre de 86% de la capacité et cette cadence n'a pas changé depuis. Les deux grandes entreprises dans lesquelles la Compagnie détient une participation en Norvège et au Japon ont, elles aussi, ralenti leur production afin de maintenir leurs stocks à un niveau raisonnable.

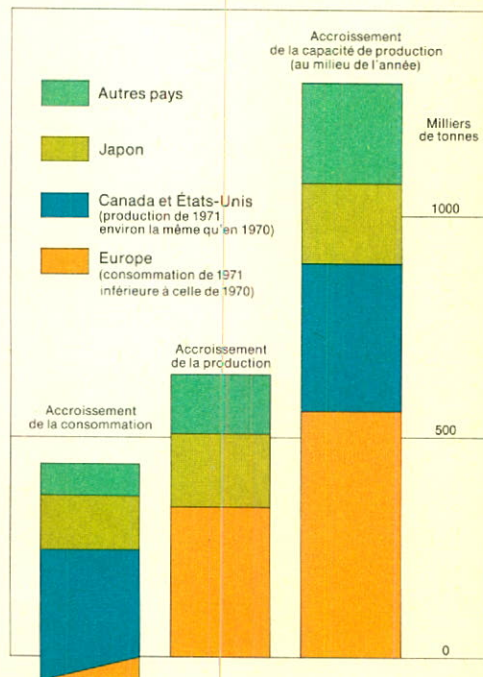
Les réductions dont il vient d'être question et celles que plusieurs autres producteurs ont eux-mêmes opérées ont été rendues nécessaires par l'apparition massive, au cours de l'année, d'installations nouvelles qui ont porté la capacité

bien au-delà de la demande. Cette capacité, à l'intérieur du monde non communiste seulement, a augmenté, estimons-nous, en 1971, dans la proportion étonnante de 18%, soit de 1 700 000 tonnes, alors que la demande ne croissait qu'au taux bien inférieur de 5%. Comme le fait voir le graphique ci-dessous, l'année 1971 s'est caractérisée par un écart prononcé entre l'offre et la demande et, en dépit des ralentissements intervenus dans la production d'aluminium de première fusion, l'année s'est soldée par des accroissements dans les stocks de l'ordre de 500 000 tonnes.

Par ailleurs, certaines indications nous encouragent à croire que bien des producteurs à travers le monde hésitent de moins en moins à réduire leur production le temps qu'il faudra pour permettre à l'offre de mieux s'ajuster à la demande et à retarder la mise sur pied de nouvelles usines d'électrolyse jusqu'à ce que s'ouvrent des débouchés.

Selon les prévisions, l'accroissement de la consommation d'aluminium en 1972 devrait être un peu plus fort qu'en 1971. En effet, advenant la reprise économique prévue pour cette année aux Etats-Unis, nous nous attendons à une augmentation de la demande d'aluminium sur cet important marché. Nous prévoyons aussi un raffermissement du marché au Royaume-Uni et au Japon. A elles seules, ces augmentations devraient faire monter de 7 à 8% la consommation dans le monde non communiste en 1972, ce qui devrait permettre aux producteurs d'opérer des réductions dans les stocks d'aluminium de première fusion, à condition, bien entendu, que la production reste limitée.

Situation en 1971 de l'aluminium
de 1^{re} fusion par rapport à 1970
(non compris le monde communiste)



Le 15 juillet, la Demerara Bauxite Company, Ltd, filiale Alcan qui faisait l'extraction de la bauxite et produisait de l'alumine en Guyane, était nationalisée par le gouvernement de ce pays. Les négociations entre le gouvernement et la Compagnie avaient abouti, la veille, à la conclusion d'un accord aux termes duquel la Compagnie devait recevoir, à titre de compensation, des bons de l'Etat guyanais productifs d'intérêts, au nominal de E.-U. \$53.8 millions, amortissables sur vingt ans. La valeur nominale de ces effets est légèrement supérieure à la valeur des biens nationalisés. Les résultats consolidés d'Alcan se trouvent de ce fait amputés des bénéfices que pouvait réaliser cette filiale mais nous comptons que les usines d'électrolyse de la Compagnie pourront s'alimenter en bauxite et en alumine à d'autres sources et assurer ainsi la production de métal du Groupe.

L'imposition d'une surtaxe par les Etats-Unis le 15 août et les fluctuations dans les changes intervenues après cette date ont suscité de sérieux ennuis à nos services commerciaux durant tout le reste de l'année. La Compagnie a néanmoins réussi à maintenir le tonnage de ses livraisons mais dut se contenter de plus faibles marges bénéficiaires. La décision prise le 20 décembre par les Etats-Unis d'annuler la surtaxe et le réaligement des parités monétaires sur des bases plus réalistes modifièrent heureusement la situation et ne devraient pas manquer d'améliorer les assises du commerce international.

En 1971, la répartition géographique étendue des installations et des opérations commerciales d'Alcan a démontré sa validité en nous protégeant, dans une certaine mesure, contre les vicissitudes des conjonctures locales. Ainsi, tandis que le marché s'était affaibli aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, nos résultats se sont améliorés ailleurs, notamment au Brésil, en Inde et en Australie ainsi que dans le secteur Transformation en Amérique du Nord. Les années d'efforts que nous avons consacrés à ces secteurs portent maintenant leurs fruits et nous avons lieu de croire que leur apport progressera encore même lorsque nous aurons commencé à bénéficier par ailleurs de l'amélioration de la conjoncture dans nos grands marchés.

L'industrie de l'aluminium commence l'année 1972 avec des stocks excédentaires accumulés l'année précédente. S'il y a lieu d'espérer que la conjoncture favorisera l'accroissement des ventes, c'est du niveau des prix que dépendront principalement les bénéfices d'Alcan. Or, les prix s'étant progressivement affaiblis au cours de 1971, il faut que cette tendance se corrige si l'on veut que nos bénéfices puissent au moins se comparer à ceux de l'exercice écoulé.

A cause du fléchissement que faisaient voir les bénéfices et de la probabilité qu'un relèvement n'intervienne pas avant quelques mois, le Conseil d'administration a décidé, en janvier, de réduire le dividende trimestriel de 25 à 20 cents par action ordinaire. Les administrateurs ont cru cette réduction nécessaire pour que la Compagnie puisse poursuivre dans de bonnes conditions financières le programme d'immobilisations qu'il lui faut réaliser. En agissant ainsi, le Conseil faisait dépendre la répartition des dividendes de la courbe des bénéfices, suivant sa politique antérieure.

En décembre 1971, M. Knut Getz Wold, gouverneur de la Banque centrale de Norvège, résignait ses fonctions d'administrateur après avoir siégé au Conseil pendant cinq années. Nous lui adressons, pour les services qu'il a rendus, un témoignage de profonde gratitude. M. Erik Brofoss, un des administrateurs du Fonds Monétaire International, à Washington, et Norvégien comme M. Getz Wold, a été appelé à lui succéder.

Au cours des derniers mois, nous avons accordé beaucoup d'attention à l'organisation de la direction de la Compagnie dans le but d'en améliorer le fonctionnement face à la complexité et à l'essor croissants que connaît le Groupe Alcan. Le Conseil d'administration, pour donner une certaine extension à la direction, a modifié les statuts de la Compagnie en créant le poste de président du Conseil d'administration et en le distinguant du poste de président. Les administrateurs m'ont élu président du Conseil et nommé directeur général. Ils ont élu M. Paul H. Leman président. M. J.W. Cameron a été nommé au poste de vice-président directeur général, Aluminium, poste occupé jusqu'ici par M. Leman.

Le Président du Conseil,

Nathaniel V. Davis

Montréal, le 9 février 1972

Alcan Aluminium Limitée

Finances

John H. Hale

Vice-président
directeur général

L'amélioration des profits du secteur Transformation, la réévaluation de monnaies et un accroissement de résultats non assujettis à l'impôt ont en partie compensé la baisse des prix.

Les ventes de demi-produits, en hausse de 14%, ont constitué les trois quarts des \$1 105 millions du produit des ventes d'aluminium sous toutes formes.

Les prix plus faibles que l'Alcan a obtenus en 1971, sur les grands marchés, pour le métal de première fusion ont contribué plus que tout autre facteur à réduire à \$60.2 millions le bénéfice net de l'exercice. Le produit net des ventes d'aluminium brut ou se classant comme tel a baissé, en moyenne, de 1.9 cent la livre. Par ailleurs, les résultats de notre activité bauxite et alumine de Guyane se sont, à la suite de la nationalisation de l'entreprise, inscrits en baisse de \$3 millions dans le bénéfice net consolidé. D'autres circonstances adverses ont marqué l'exercice, notamment une détérioration de la conjoncture en Europe et au Japon, et des poussées inflationnistes sur les éléments du prix de revient à peu près partout dans le monde. L'élévation du prix de revient a été particulièrement sensible dans nos installations de la Jamaïque.

D'autre part, nos filiales intégrées jusqu'au produit fini du Brésil et de l'Inde, deux pays où l'industrie de l'aluminium travaille à peu près en économie fermée, ont fourni un appoint de \$12 millions au bénéfice net consolidé, en augmentation de \$6 millions. En dernière analyse, un volume plus élevé de ventes de produits de transformation s'est révélé particulièrement favorable. La réévaluation, à l'encontre du dollar américain et du dollar canadien, de la monnaie de la plupart des autres grands pays s'est aussi avérée avantageuse.

L'extension à toutes les participations à 20% ou plus de la prise en équivalence réservée jusque-là aux participations à 50% a eu pour effet d'augmenter le bénéfice net pour 1971 de \$1.4 million et, pour 1970, de \$1.1 million.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'Alcan, c'est-à-dire le produit des ventes et tous les autres revenus, a atteint le chiffre record de \$1 449 millions, contre le chiffre recomptabilisé de \$1 385 millions pour 1970. Les ventes de produits de transformation en aluminium ont augmenté de \$98 millions, soit de 14%, pour atteindre \$821 millions et constituer de ce fait les trois quarts du produit total des ventes d'aluminium sous toutes formes qui a été de \$1 105 millions. En 1961, sur un produit total des ventes d'aluminium de \$402 millions, les ventes de produits de transformation ne constituaient qu'un peu plus de la moitié du total. La prise en consolidation de nouvelles entreprises de transformation a ajouté quelque \$16 millions au produit total des ventes d'aluminium pour 1971.

Les ventes de produits autres que l'aluminium ont été de \$277 millions, en légère augmentation sur le chiffre correspondant, recomptabilisé, pour 1970. On a fait rentrer dans le produit des ventes les opérations commerciales de filiales des Antilles distributeurs en gros, qui figuraient auparavant sous la rubrique Revenus d'exploitation. Les ventes d'énergie électrique s'inscrivent aux Revenus d'exploitation pour \$20 millions, c'est-à-dire pour le même chiffre que l'année précédente.

La part d'Alcan dans les bénéfices nets des sociétés dont elle détient de 20 à 50% des actions a été de \$8.5 millions pour 1971, comparativement à \$10.6 millions pour 1970, si on se sert de la même formule de prise en équivalence. Vient s'y ajouter la part d'Alcan dans les bénéfices de Queensland Alumina Limited, se chiffrant à \$1.2

million pour chacun des exercices 1970 et 1971, directement déduite du prix payé pour les fournitures d'alumine obtenues par Alcan de cette entreprise qui transforme, sous contrat, la bauxite en alumine. En bloc, l'apport des bénéfices nets d'A/S Ardal og Sunddal Verk, de Norvège et de Nippon Light Metal Company, du Japon, a été plus faible pour 1971 surtout à cause de l'état des marchés et de la hausse des prix de revient.

Au nombre des participations Alcan nouvellement prises en équivalence se trouvent notamment Empresa Nacional del Aluminio, S.A., la plus grande entreprise d'électrolyse et de transformation de l'aluminium en Espagne (participation Alcan, 25%), Gränges Essem AB, seule entreprise suédoise intégrée du métal brut au produit fini (participation Alcan, 21%) et Halco (Mining) Inc. (participation Alcan, 27%) qui détient 51% du capital de l'entreprise appelée à réaliser le projet Boké d'extraction de la bauxite en Guinée. Les résultats de Halco (Mining) pour les exercices 1970 et 1971 ont été légèrement déficitaires.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut d'exploitation et tous les autres revenus ont totalisé \$289 millions pour 1971. Le chiffre correspondant pour 1970 avait été de \$303 millions, compte non tenu d'un profit extraordinaire qu'en raison de la hausse du dollar canadien sur le marché des changes la conversion en dollars des Etats-Unis des éléments en dollars canadiens du fonds de roulement avait dégagé, profit dont l'inclusion aurait porté le chiffre en question de \$303 à \$312 millions.

Dans le secteur du métal brut, la diminution des livraisons et le fléchissement des prix se sont traduits par une baisse sensible à la fois du bénéfice brut sur l'ensemble des ventes et de la marge bénéficiaire par tonne. Par contre, l'accroissement sensible des livraisons de produits de transformation a fait monter de \$14 millions (11%) le bénéfice brut dans ce secteur et a bien assuré le maintien de la marge bénéficiaire. Ce double résultat a été obtenu en dépit de la situation fortement concurrentielle qui prévalait sur nombre de grands marchés. Le bénéfice brut sur les ventes d'aluminium sous toutes formes s'est chiffré à \$211 millions pour 1971 contre \$215 millions pour 1970. Les prix de revient ont eu à souffrir en 1970 par suite d'une grève à l'usine de Kitimat et, en 1971, par suite de la réduction apportée au rythme de production des usines d'électrolyse. Les bénéfices bruts sur les ventes de produits autres que l'aluminium et le produit net des revenus d'exploitation ont totalisé \$60 millions pour 1971, soit une baisse de \$7 millions.

Frais généraux

L'augmentation de \$12.3 millions pour 1971 à la rubrique Frais de vente, frais de recherche et frais d'administration est attribuable à la poussée inflationniste qui se fait sentir partout et à nombre d'éléments d'ordre exceptionnel. Parmi les principaux, citons la prise en consolidation de nouvelles filiales de transformation et les frais afférents à la réaffectation d'une partie de notre personnel en Guyane et à la résiliation à l'amiable de contrats de travail en ce pays. Sont venus s'y ajouter les frais entraînés par une réduction de l'ordre de 11% des effectifs du siège social. Cette réduction avait été dictée, comme d'autres

Alcan prévoit consacrer en 1972 quelque \$150 millions à des immobilisations, dont une bonne partie pour l'usine d'aluminium du Royaume-Uni.

Le bénéfice brut pour 1971 a été de \$289 millions contre, pour l'exercice précédent, \$303 millions ou \$312 millions si l'on tient compte d'un profit extraordinaire au change.

mesures semblables, par la nécessité d'augmenter le rendement partout dans l'entreprise.

Le service des intérêts sur la dette s'est élevé à \$63.6 millions, soit une augmentation de \$3.4 millions. Dans une large mesure, l'augmentation s'explique par la négociation d'emprunts pour le financement de l'usine d'aluminium et de la centrale thermique au Royaume-Uni, et par la prise en consolidation de nouvelles entreprises.

Immobilisations et investissements

Alcan a consacré \$153 millions aux immobilisations et investissements en 1971, contre \$165 millions en 1970. De ces mises de fonds, les deux cinquièmes environ sont allés à la construction de l'usine d'aluminium et de la centrale thermique au Royaume-Uni et à une rationalisation poussée des installations de transformation dans ce pays. Le quart a servi à la modernisation des usines d'aluminium au Canada, à l'expansion de celles du Brésil et de l'Inde et à un nouvel investissement dans la Nippon Light Metal. Le reste a été affecté au parachèvement d'installations de transformation, comme le nouveau laminoir en continu d'Arvida, au rééquipement d'installations pour l'approvisionnement en matières premières et à la préparation du projet Trombetas au Brésil.

Les résultats en termes de trésorerie ont été de \$157 millions pour 1971, soit une diminution de \$21 millions par rapport à l'exercice précédent. Les répartitions de dividendes en cours d'exercice sur les actions privilégiées et sur les actions ordinaires Alcan se sont élevées à \$35 millions.

Emprunts

À la clôture de l'exercice, le total de la dette était de \$932 millions, en augmentation de \$50 millions sur l'exercice précédent. Cette augmen-

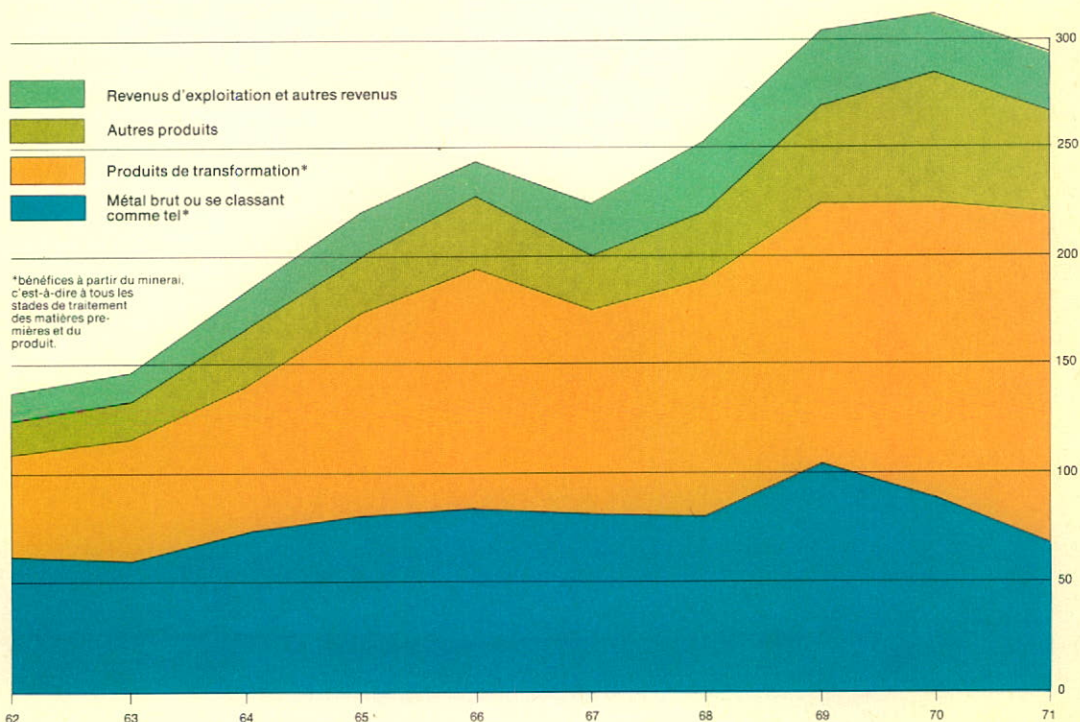
tation est attribuable à la négociation d'emprunts à court terme, en particulier en plaçant pour la première fois, sur le marché financier canadien, des billets à ordre à court terme. Au début de l'exercice, la Compagnie avait placé au Canada une émission de débentures au nominal de \$60 millions dont le produit a servi à rembourser une partie des emprunts bancaires obtenus aux termes d'une ouverture de crédit renouvelable. Des emprunts de \$30 millions avaient ensuite été contractés auprès de deux banques canadiennes pour le financement de l'activité de la Compagnie au Royaume-Uni. En janvier 1972, dans la perspective d'échéances massives à intervenir en 1973-1974, un emprunt de \$40 millions a été négocié de gré à gré sous la forme de débentures moyen terme. La Compagnie se propose de mettre en placement sur le marché suisse, dans les mois qui vont suivre, un emprunt-débentures à long terme dont la contre-valeur devrait être de \$20 à 25 millions. Le produit des trois dernières émissions servira à la réduction des emprunts à court terme et à la constitution d'une trésorerie adéquate.

Immobilisations prévues pour 1972

La Compagnie prévoit consacrer en 1972 quelque \$150 millions à des immobilisations. Une bonne partie de la somme sera, cette année encore, affectée à l'usine d'aluminium au Royaume-Uni mais constituera une fraction moindre qu'en 1971. Les mises de fonds dans le secteur Matières premières seront sensiblement plus élevées, particulièrement au titre du projet Trombetas. Les immobilisations en Inde devraient représenter un peu moins de 10% du total, comme ce fut le cas en 1971. Dans le secteur Transformation, la plupart des immobilisations projetées sont de faible importance et visent à pousser davantage l'intégration des installations vers le produit fini.

Bénéfices bruts, d'après la provenance

Millions de dollars des É.-U.



Alcan Aluminium Limitée

Matières premières

Donald D. MacKay

Vice-président
directeur général

Les nouveaux gisements de bauxite au Brésil et en Guinée aideront à répondre aux besoins futurs et à remplacer l'apport de la société nationalisée en 1971 en Guyane.

En 1971, la division Matières premières a assuré comme il lui appartenait l'approvisionnement en bauxite et en alumine des usines d'aluminium qu'Alcan possède au Canada et d'autres usines dans lesquelles celle-ci a des intérêts, en même temps qu'elle poussait plus loin les projets destinés à couvrir, à long terme, les besoins de l'entreprise.

Les conditions courantes de l'exploitation et le programme de l'approvisionnement ultérieur se sont trouvés sérieusement modifiés à la suite de la nationalisation par l'Etat guyanais, le 15 juillet, des installations de la Demerara Bauxite Company qui, depuis nombre d'années, fournissait aux usines d'alumine Alcan, au Canada, leur principal contingent de bauxite.

Avant qu'on ait pu prévoir pareille tournure des choses en Guyane, des mesures avaient déjà été prises pour la mise en valeur en coparticipation des vastes gisements de bauxite susceptibles d'exploitation massive de la région de Boké, en République de Guinée, et de l'Amazonie, au Brésil.

Les projets déjà en cours, avec au besoin l'appoint des réserves considérables de minerai dont elle dispose en Australie, devraient assurer à la Compagnie pendant de longues années tous les approvisionnements additionnels en bauxite dont elle aura besoin.

A la Jamaïque, Alcan produit de l'alumine à partir de gisements de bauxite importants qui constituent, à l'heure actuelle, sa principale source d'approvisionnement de ce minerai.

En 1971, Alcan devait réunir, pour répondre aux besoins de ses propres usines et couvrir ses marchés de fournitures, quelque 3.1 millions de tonnes d'alumine. De ce chiffre, 40% a été fourni par ses usines d'alumine du Canada, 36% par celles de la Jamaïque, 9% par celle de la Guyane et 15% a été obtenu d'autres sources.

La Compagnie avait consenti à acheter de la nouvelle société d'Etat, la Guyana Bauxite Company, à partir du 15 juillet jusqu'à la fin de l'exercice, un peu plus de la moitié de la bauxite pour alumine qu'elle pourrait extraire et de l'alumine qu'elle pourrait fabriquer durant cette

période en travaillant à pleine capacité. Au moment de sa nationalisation, cette usine d'alumine en Guyane avait une capacité de production nominale de 385 000 tonnes/an.

Alcan a passé avec la Guyana Bauxite Company pour 1972 et 1973, à des prix avantageux, des marchés de fourniture de bauxite pour alumine portant sur des tonnages réduits. On est en voie de parer, en s'assurant des fournitures en provenance d'autres installations du Groupe ou de tiers, au découvert intervenu inopinément dans les programmes d'approvisionnement en bauxite pour 1972 et 1973. Pour remédier à la disparition, à partir de 1972, de toute expédition d'alumine de Guyane au Canada, Alcan est en train d'accroître la capacité de production de ses usines d'alumine au Canada en même temps qu'elle s'assure, à l'intérieur du Groupe, d'autres fournitures d'alumine.

A la Jamaïque, en 1971, les deux usines d'Alcan Jamaica Limited ont produit 1 130 000 tonnes d'alumine. Durant l'exercice, cette société à éprouvé de sérieuses difficultés de fabrication mais elle est aujourd'hui en voie de les surmonter. Par ailleurs, elle s'emploie vigoureusement à atténuer les effets d'une hausse récente dans le coût de la main-d'oeuvre et le prix des fournitures, notamment la soude caustique et le mazout.

Au milieu de l'exercice, la Queensland Alumina Limited, dans laquelle Alcan participe à 21%, a parachevé des travaux d'extension à son usine d'alumine de Gladstone (Australie) qui en portaient la capacité à 1 428 000 tonnes/an. En 1971, Alcan a obtenu de cette usine 315 000 tonnes d'alumine. Lorsque les nouveaux travaux d'extension destinés à porter la capacité de l'usine à 2 240 000 tonnes, qui sont aujourd'hui en cours, seront parachevés en 1973, cette usine sera la plus importante du monde. La quote-part de la capacité totale revenant alors à l'Alcan, 480 000 tonnes/an, servira principalement à alimenter ses usines d'électrolyse de Colombie-Britannique et d'Australie.

Alcan ne fait pas encore d'extraction minière en Australie mais y détient des concessions sur d'importants gisements de bauxite du Queensland.

L'usine de Gladstone, Australie, fournira à l'Alcan quelque 500 000 tonnes d'alumine par an à partir du début de 1973.



Alcan Aluminium Limitée

Matières premières

L'exploitation de gisements en Guinée (Afrique occidentale) est prévue pour 1973 et en Amazonie (Brésil), pour 1975.

A gauche, de haut en bas: Construction d'un entrepôt en Amazonie, au Brésil, où l'Alcan va mettre en valeur d'importants gisements de bauxite.

Ce pont reliera les gisements de bauxite de Boké (Guinée) et les installations portuaires.

A droite, de haut en bas: Exploitation de la bauxite destinée aux usines d'alumine d'Ewarton et de Kirkvine (Jamaïque).

Deux nouveaux cargos brise-glace ravitaillent en hiver les usines d'Alcan au Saguenay.

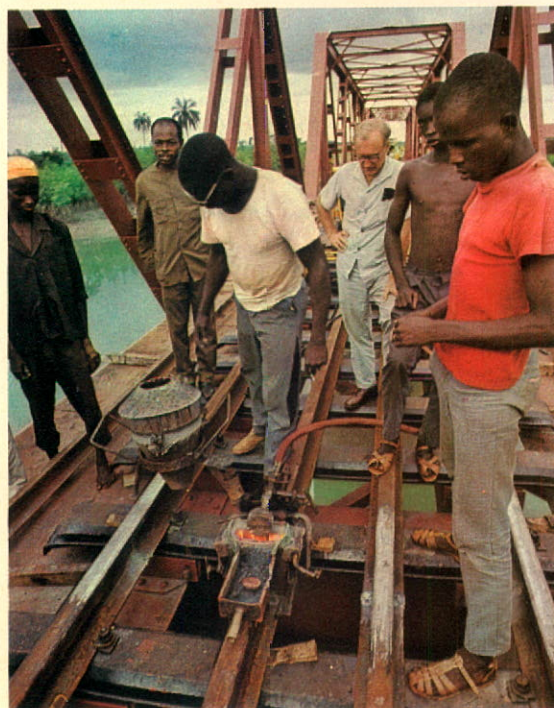
En Malaysia, la Southeast Asia Bauxites Limited a fait l'extraction d'environ 550 000 tonnes de bauxite qu'elle a expédiées principalement au Japon. En France, la S.A. des Bauxites et Alumines de Provence a produit pour des clients européens 500 000 tonnes de ce minerai.

En République de Guinée (Afrique occidentale), les travaux de construction du chemin de fer, des installations portuaires et de la minière dans le cadre du projet Boké pour la fourniture de grandes quantités de bauxite, dans lequel Alcan participe à 27%, ont progressé suivant un calendrier qui situe en 1973 le commencement de l'exploitation. Pour diverses raisons, en particulier l'inflation, le coût estimatif du projet dans son ensemble, que se partageront l'Etat guinéen et les six entreprises d'aluminium intéressées, s'établit aujourd'hui à quelque \$300 millions.

La part d'Alcan dans la production de bauxite de Boké sera au départ de 1 300 000 tonnes/an et sera portée, par étapes, à 2 600 000 tonnes/an la sixième année.

Nous poursuivons en Europe l'enquête qui nous permettra de décider où implanter, dans les conditions les plus avantageuses, une nouvelle usine d'alumine dont nous aurons besoin pour répondre à la demande croissante et qui pourra traiter le plus gros de notre part de bauxite de Boké.

Nous avons poursuivi en 1971 l'engineering de l'ensemble d'installations que nécessitera la mise en valeur au Brésil, dans le bassin de l'Amazonie, des importants gisements de minerai de haute teneur dont nos travaux de prospection avaient antérieurement établi l'existence. Les autorités brésiliennes se sont déclarées favorables au projet de réalisation que nous avons formulé. Il prévoit, au premier stade, des installations pour l'extraction et l'expédition de 3 000 000 de tonnes de bauxite par année, les premiers chargements de navires étant prévus pour le début de 1975. On estime à environ \$90 millions les investissements qu'entraînera le premier stade. Alcan compte en assurer le financement de concert avec des co-actionnaires et grâce à l'apport de prêts à long terme à être consentis au titre du développement. Vu sa composition minéralogique, la bauxite de l'Amazonie pourra se traiter facilement aux usines d'alumine de la Compagnie à Arvida (Québec).



Alcan Aluminium Limitée

Aluminium

J. W. Cameron

Vice-président
directeur général

La production des usines d'Alcan au Canada et dans certains autres pays a été abaissée en 1971 à cause de l'état du marché mais la production globale a un peu dépassé celle de 1970.

En 1971, les filiales et les participations Alcan ont produit un total de 1 865 000 tonnes d'aluminium brut, comparativement à 1 752 000 tonnes en 1970, l'augmentation étant surtout le fait d'entreprises qui desservent un marché intérieur à elles propre.

Un léger accroissement a été enregistré dans la production d'Aluminium du Canada, Ltée, qui s'est chiffrée à 945 000 tonnes en 1971 contre 903 000 l'année précédente, au cours de laquelle une grève avait fermé l'usine de Kitimat pendant 15 semaines. Durant les premiers mois de 1971, le rythme de production de nos usines d'aluminium au Canada avait retrouvé son niveau d'avant la grève mais il fut par la suite abaissé par étapes, dont une réduction de 60 000 tonnes en octobre, parce que les surplus d'aluminium de première fusion sur les grands marchés ne se résorbaient pas. En fin d'exercice, les usines canadiennes d'aluminium travaillaient au rythme de 885 000 tonnes/an, c'est-à-dire à 86% de leur capacité effective de 1 035 000 tonnes. Il n'y a pas lieu de prévoir que ce rythme soit sensiblement accéléré ou ralenti en 1972, à moins que les conditions du marché ne prennent une tournure inattendue.

La production des usines d'électrolyse situées hors du Canada, y compris celle des participations, a été de 920 000 tonnes, contre 849 000 tonnes en 1970. Certaines participations, notamment en Norvège et au Japon, avaient ralenti leur production au cours des derniers mois de l'exercice afin de s'ajuster à la demande. Par contre, les filiales qui font l'électrolyse du métal en Inde, en Australie et au Brésil, et qui écoulent toute leur production sur le marché intérieur, principalement après transformation dans leurs propres usines, ont accéléré leur production pour répondre à la demande particulière à leur pays.

Au Canada, la convention collective d'une durée de trois ans intéressant les employés des quatre usines d'aluminium Alcan au Québec est venue à expiration en décembre 1971 sans entraîner d'arrêt de travail. Au moment d'écrire ces lignes, les négociations se poursuivent, pour l'établissement d'une nouvelle convention, entre la Compagnie et le syndicat qui représente les employés de ses usines d'aluminium au Québec.

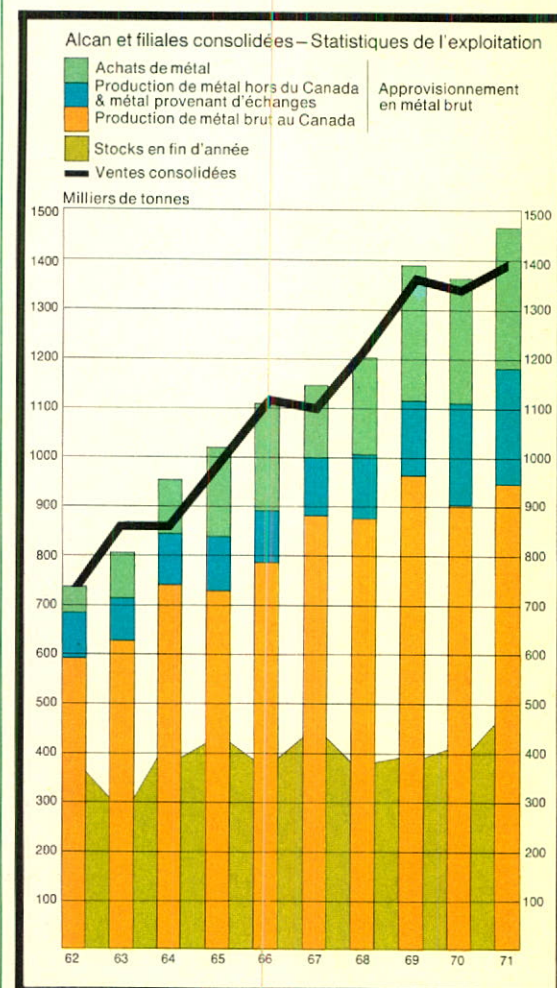
Au Canada, notre objectif sera le même pour toutes nos usines d'aluminium: continuer à améliorer la productivité afin d'atténuer par là la

poussée de l'inflation sur le prix de revient. La poursuite de cet objectif nécessitera de nouvelles immobilisations appelant des mises de fonds considérables en même temps qu'un effort de recherche et de développement plus poussé, dès qu'il sera possible de réunir à cette fin de plus amples ressources. En 1972, quelque \$25 millions seront affectés à cet objectif. Nous avons également lieu de nous préoccuper de certains éléments défavorables du compte d'exploitation, notamment de la majoration, à l'importation, des prix de matières premières et de la détérioration, à l'exportation, des prix nets des produits vendus qu'a entraînées la hausse de la monnaie canadienne sur le marché des changes depuis juin 1970.

En Australie, Alcan Australia Limited a terminé en 1971 les travaux d'extension à son usine d'aluminium de Kurri Kurri, dans la Nouvelle-Galles du Sud, qui en ont porté la capacité de 40 000 à 50 000 tonnes. La nouvelle capacité sera pleinement utilisée lorsque les besoins du secteur Transformation et ventes de l'entreprise le justifieront. Dans l'intervalle, l'entreprise s'attache à améliorer la productivité de ses opérations d'électrolyse. L'an dernier, la production de l'usine de Kurri Kurri a été de 40 000 tonnes environ.

Au Brésil, une filiale, Alumínio Minas Gerais S.A., a procédé en fin d'exercice au démarrage de sa nouvelle usine d'aluminium d'Aratú, près de Salvador, dans la région nord-est. Cette usine ne devait atteindre qu'au début de 1972 son régime de production normal; sa capacité, qui est de 11 000 tonnes/an, porte à 42 000 tonnes la capacité de production d'aluminium Alcan au Brésil.

A Aratú, près de Salvador, Alcan a construit sa deuxième usine d'aluminium destiné au marché brésilien. La capacité de l'usine est de 11 000 tonnes/an.



La construction de l'usine d'aluminium au Royaume-Uni a été retardée par des grèves mais de nouvelles installations ont été parachevées en Inde et au Japon. ASV, en Norvège, n'a pas fonctionné à plein rendement.

En 1971, notre production d'aluminium au Brésil a été d'environ 30 000 tonnes. Les plans de l'usine d'Aratú ont été établis de façon à en permettre l'extension lorsqu'il y aura lieu d'augmenter la production pour répondre à la demande du marché brésilien, particulièrement sous la forme des produits de transformation que peut offrir Alcan Alumínio do Brasil S.A.

Au Royaume-Uni, les travaux de construction de la nouvelle usine d'aluminium d'Alcan (U.K.) Limited à Lynemouth, près de Newcastle, ont de nouveau été ralentis durant une grande partie de l'exercice par une succession de conflits ouvriers entre les entrepreneurs et les syndicats. Ces conflits, qui touchaient particulièrement les travaux à la centrale thermique, ont eu pour effet de retarder de plus d'un an la date de mise en service de l'usine d'aluminium. Selon le calendrier actuel, un nombre restreint de cuves démarreront ces mois-ci, les autres venant s'y ajouter fin 1972 et en 1973, au fur et à mesure que l'énergie deviendra disponible et que les autres circonstances le permettront. L'usine de Lynemouth comprendra deux grandes séries de cuves, d'une capacité de 66 000 tonnes/an chacune. Elle alimentera en lingots les installations de transformation Alcan au Royaume-Uni et celles de la clientèle établie de la Compagnie.

Indian Aluminium Company, dont Alcan détient 65% des actions ordinaires, a porté en 1971 la capacité de ses usines d'aluminium de 77 000 à 92 000 tonnes/an afin de répondre aux besoins croissants du marché indien. L'augmentation s'est faite à la nouvelle usine de Belgaum, dans l'Etat de Mysore, en Inde occidentale, dont la capacité est maintenant de 48 000 tonnes. L'entreprise se prépare également à augmenter encore de 28 000 tonnes la capacité de production d'aluminium de cette usine et de relever en conséquence la capacité de ses mines de bauxite, de ses usines d'alumine et de ses installations de transformation, mais il lui reste à obtenir l'approbation du gouvernement indien. En 1971, la production des trois usines d'aluminium d'Indian Aluminium a totalisé 88 000 tonnes.

Au Japon, la Nippon Light Metal Company, Ltd, dans laquelle Alcan participe à 50%, a terminé l'aménagement de la deuxième série de cuves de sa nouvelle usine d'aluminium de Tomakomai, sur l'île d'Hokkaido, et avait mis en service, en fin d'exercice, environ la moitié de cette nouvelle installation de 80 000 tonnes/an. Les trois usines de la Nippon Light Metal ont maintenant une capacité de production d'environ 330 000 tonnes/an mais elles n'ont produit en 1971 que quelque 275 000 tonnes de métal. L'entreprise projette de pousser la capacité globale de production à 410 000 tonnes/an, par étapes d'ici la fin de 1973, par l'extension de l'usine de Niigata située sur l'île principale de l'archipel japonais. Dans les derniers mois de 1971, la Nippon Light Metal, à cause des difficultés du marché, a ralenti le rythme de production de ses usines d'aluminium et ne prévoit pas, en 1972, le relever pour travailler à plein rendement.

En Norvège, A/S Ardal og Sunndal Verk (ASV), dans laquelle Alcan détient également 50% du capital, a reconstruit et modernisé à l'usine d'Ardal une série de cuves, sans toutefois remettre en service un quart de cette série. L'alimentation de certaines usines en énergie électrique a subi des interruptions par suite de dommages causés aux lignes de transport par de violentes tempêtes. Vu ces circonstances, et à cause du mauvais état du marché, la production des usines d'aluminium d'ASV n'a été en 1971 que de 290 000 tonnes, à peu près la même qu'en 1970. La capacité de production de ces usines est actuellement de 325 000 tonnes/an.

En Espagne, Empresa Nacional del Aluminio, S.A. dans laquelle Alcan participe à 25%, a fait progresser les travaux d'extension de son usine d'aluminium d'Avilés destinés à en augmenter de 20 000 tonnes la capacité de production, et qui doivent être parachevés en 1973. L'entreprise a produit en 1971 environ 86 000 tonnes d'aluminium, même chiffre que l'année précédente, qu'elle a vendues surtout en Espagne.

Les usines d'aluminium et d'alumine de la Nippon Light Metal Company à Tomakomai, dans l'île japonaise d'Hokkaido, sont desservies par un port océanique.



Transformation et ventes

David M. Culver

Vice-président
directeur général

La consommation mondiale d'aluminium a connu en 1971 un léger accroissement mais les mouvements ont beaucoup varié d'un pays ou d'un continent à l'autre.

Pour l'industrie de l'aluminium, 1971 a été une année très difficile. A cet égard, il faut blâmer les prix plutôt que la demande. Rappelons que la courbe de la consommation du monde non communiste s'était infléchi au cours du second semestre de 1969 et que l'accroissement enregistré en 1970 n'avait été que de 3%. Le taux d'accroissement paraît avoir été de 5% pour 1971 et avoir eu tendance à s'élever à la fin de l'année.

Toutefois, l'amélioration de la consommation n'a pas entraîné de mouvement parallèle des prix. Un décalage plus ou moins prononcé est toujours de règle mais le phénomène a été aggravé par l'existence de stocks et de moyens de production excédentaires pendant toute l'année 1971. Ces deux facteurs se sont conjugués pour provoquer la chute la plus prononcée des prix de l'aluminium depuis la Seconde Guerre mondiale.

Au début de l'année, les usines d'aluminium qui desservent le marché international travaillaient à un rythme trop élevé. L'Amérique du Nord devança le reste du monde dans ses efforts pour rétablir l'équilibre, ce qui eut pour résultat d'y ramener la production d'aluminium de première fusion pour 1971 à un tonnage inférieur à celui de 1970. L'Europe et le Japon ralentirent la production de leurs usines dans les derniers mois de 1971 mais la plus grande part de l'augmentation de 6% qu'enregistra pour l'année la production du monde non communiste leur reste néanmoins attribuable.

Bien que l'Amérique du Nord eût devancé le reste du monde dans le ralentissement de la production, nous nous rendons compte aujourd'hui que c'était un an trop tard. Etant donné la perspective, tout au moins en théorie, que la capacité de production hors de l'Amérique du Nord continuera d'être supérieure à la demande, il faut espérer que le reste des producteurs desservant le marché international sera devenu plus sensible à la nécessité de s'adapter à une évolution comme celle de 1971. Le graphique de la page 2 fait voir les changements intervenus dans la situation mondiale de l'aluminium.

Si l'on examine comment s'est établi pour 1971 l'augmentation globale de 5% de la consommation dans le monde non communiste (aluminium de première et de deuxième fusion), on y trouve des écarts significatifs. Par exemple, la consommation a augmenté de 9% en Amérique du Nord mais elle a baissé de 3% en Europe, y compris le Royaume-Uni.

En Allemagne, la consommation a progressé au même taux que pour l'ensemble du monde, soit 5%; par contre, elle a rétrogradé de 11% au Royaume-Uni et de 12% en Italie.

En France, la consommation a fléchi de 2% et, au Japon, où elle avait connu un essor de 21% en 1970, elle n'a progressé que de 7% en 1971.

L'Australie, en dépit des mesures de contrôle de l'économie prises par l'Etat, est quand même arrivée à accroître de 10% sa consommation d'aluminium.

Ces écarts sont particulièrement significatifs pour l'Alcan parce qu'elle a une activité importante sur

chacun, ou presque, des grands marchés du monde.

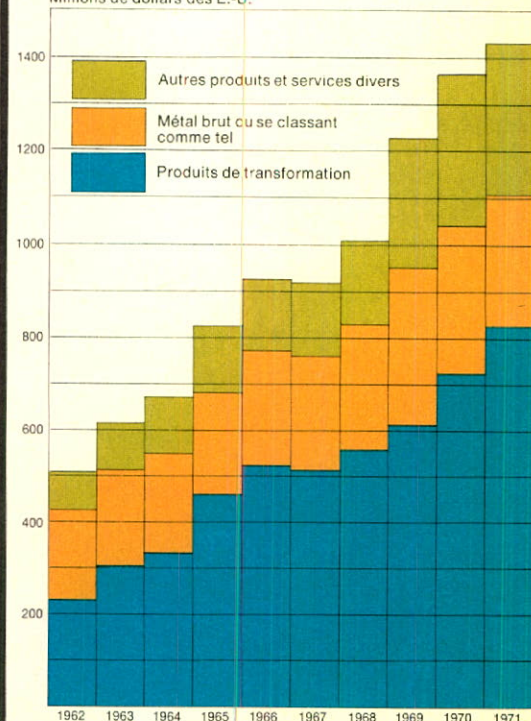
Dans ce contexte, l'Alcan a eu une bonne année comparativement à l'industrie en général. La fabrication de nos produits de transformation a progressé de 12%, pourcentage supérieur de beaucoup à la moyenne enregistrée par l'industrie. Nos livraisons d'aluminium brut, elles, ont régressé de 4%, à tout prendre le moindre de deux maux puisque c'est sur l'aluminium brut que la baisse des prix s'était surtout fait sentir. Les stocks ont été maintenus toute l'année à un niveau normal, en légère augmentation sur leur niveau exceptionnellement bas du début de l'année, mais dans un rapport satisfaisant avec le volume des commandes en carnet.

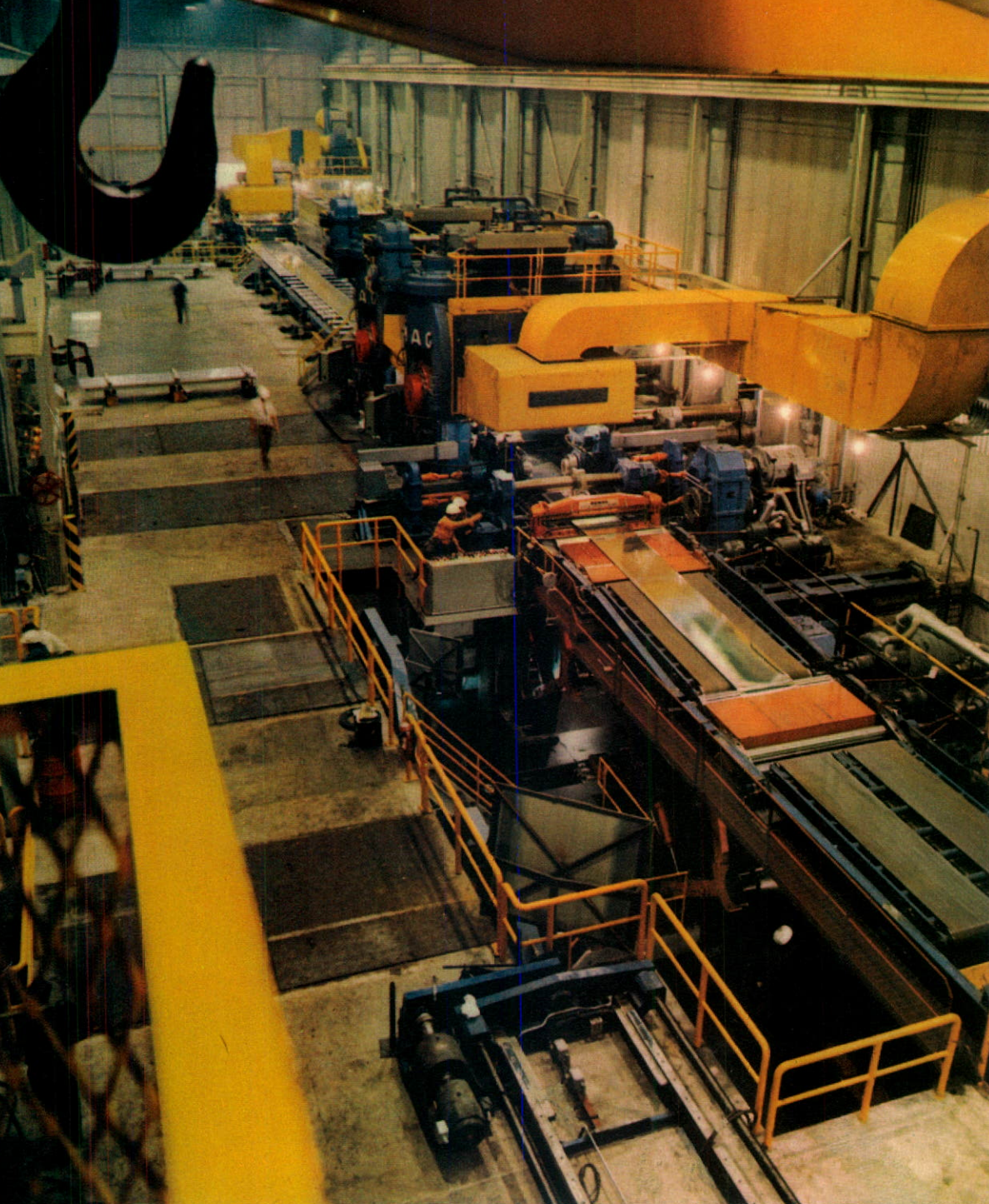
A la fin du second semestre de 1971, nous poursuivions déjà une politique d'attente destinée à faire le pont jusqu'au relèvement éventuel des prix et des bénéfices. Cette politique d'attente consiste à limiter les grosses immobilisations dans le secteur Transformation, à accentuer la compression des frais et l'amélioration de la productivité, et à développer le personnel ainsi que les techniques commerciales afin de pousser l'intégration de notre activité vers certains produits finis.

Nombre de nos clients eurent à souffrir comme nous des prix désavantageux pratiqués l'an dernier. Toutefois les prix du métal brut, semble-t-il, s'affaiblirent plus sur certains de nos marchés que les prix des produits de transformation, ce qui procura à quelques rares heureux parmi nos clients une amélioration des marges bénéficiaires, amélioration dont ils ont, comme nous, grandement besoin. Nous avons souvent dit que, pour prospérer, l'industrie de l'aluminium doit

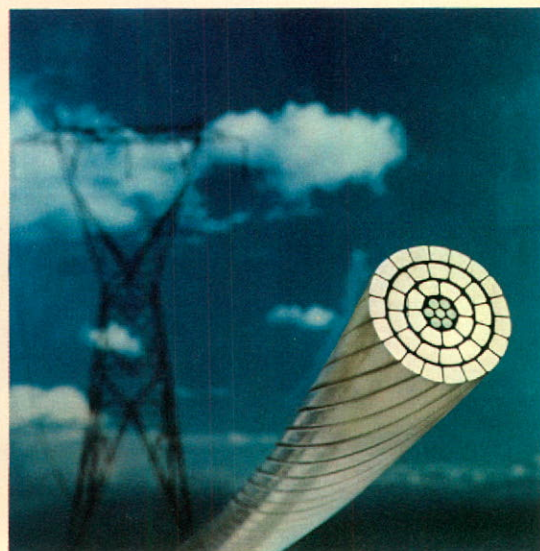
Alcan et filiales consolidées
Produit des ventes et revenus d'exploitation

Millions de dollars des É.-U.





Inaugurée en 1971, l'usine Saguenay produit des ébauches de relaminage en continu selon un procédé de jumelage inédit qui permet d'utiliser du métal en fusion des usines d'Arvida.



La nouvelle câblerie de Bracebridge (Ontario) fournira le marché canadien en câbles et fils isolés ou revêtus.

Le câble auto-amortisseur SDC d'Alcan réduit, grâce à ses caractéristiques uniques, les coûts d'érection et d'entretien des lignes de transport d'énergie.

Transformation et ventes

Dans le secteur Transformation, de grandes usines ont démarré au Canada et en Inde et des progrès considérables ont été réalisés dans d'autres pays.

assurer au consommateur du métal une plus grande rentabilité qu'il n'a généralement été possible ces dernières années. Nous espérons que cette amélioration s'accroîtra en 1972.

La tendance au régionalisme qui se manifeste si communément à travers le monde a continué d'influencer l'évolution de notre activité commerciale et de notre politique financière et a inspiré encore des changements dans la structure de l'entreprise. Dans ce contexte, nous trouvons particulièrement significatif qu'en 1971 un pourcentage plus élevé qu'auparavant du métal brut en provenance de nos usines canadiennes ait trouvé son utilisation en Amérique du Nord. En effet, à mesure que la Communauté économique européenne progresse et devient, pour ce qui est de l'aluminium, de plus en plus capable de répondre à ses propres besoins, comme les usines d'aluminium du Groupe en Europe et les installations de transformation Alcan qu'elles y alimentent rentreront dans cet ensemble la nécessité de trouver pour notre production canadienne des marchés plus rapprochés grandit. A cet égard, nous avons lieu de nous féliciter de l'accentuation que fait voir la courbe ascendante de la consommation d'aluminium en Amérique du Nord.

Le tableau qui suit donne, par principales régions consommatrices, la répartition des ventes d'aluminium par Alcan et ses filiales consolidées, en milliers de tonnes:

	1967	1968	1969	1970	1971
Canada	130	150	152	160	189
Etats-Unis	332	393	399	357	387
Royaume-Uni	172	174	191	222	186
Marché Commun	102	121	158	168	148
Autres pays	368	382	463	439	488
	1 104	1 220	1 363	1 346	1 398

Voici un aperçu des principaux événements qui ont marqué en 1971 le secteur Transformation de l'Alcan:

A Arvida (Québec), a eu lieu la mise en service d'un équipement inédit de coulée et de laminage en continu. Il se compose d'une machine "Haze-

lett", qui fabrique des lingots minces d'une largeur allant jusqu'à 63 pouces, à laquelle est jumelé un laminoir à chaud, à trois cages, qui transforme les lingots en bobines d'ébauches de relaminage pesant jusqu'à 18 tonnes. C'est là une innovation technique de première importance qui pourrait un jour prendre la place des laminoirs à chaud traditionnels qui exigent des mises de fonds beaucoup plus considérables que les \$14 millions que cette installation a coûtés.

A Bracebridge (Ontario), une nouvelle câblerie de \$9 millions a été inaugurée. Elle produit des câbles et des fils isolés et revêtus destinés principalement à la vente au Canada.

En Inde, le nouveau laminoir ultra-moderne de Taloja, près de Bombay, a été mis en service par l'Indian Aluminium Company. Ce laminoir, le plus rapide du genre en Inde, peut au départ produire 12 500 tonnes de tôle laminée par an.

Au Royaume-Uni, nous avons presque achevé la rationalisation poussée de nos usines de transformation, y compris le déplacement de leur matériel d'équipement, afin d'en améliorer la rentabilité.

Au Danemark et en Italie, Alcan a augmenté sa participation, qui est devenue majoritaire, dans des entreprises de transformation dont les comptes ont été pris en consolidation.

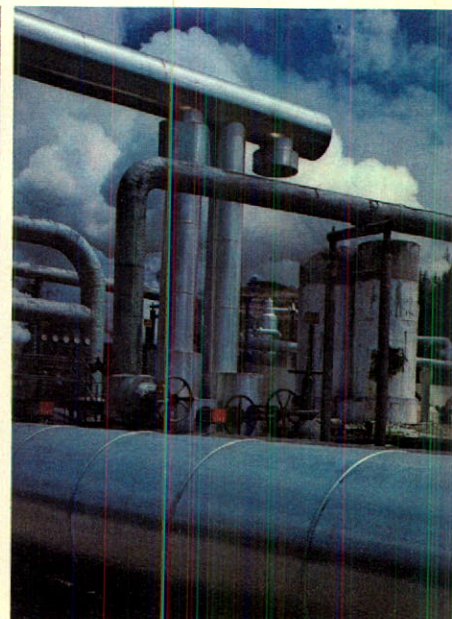
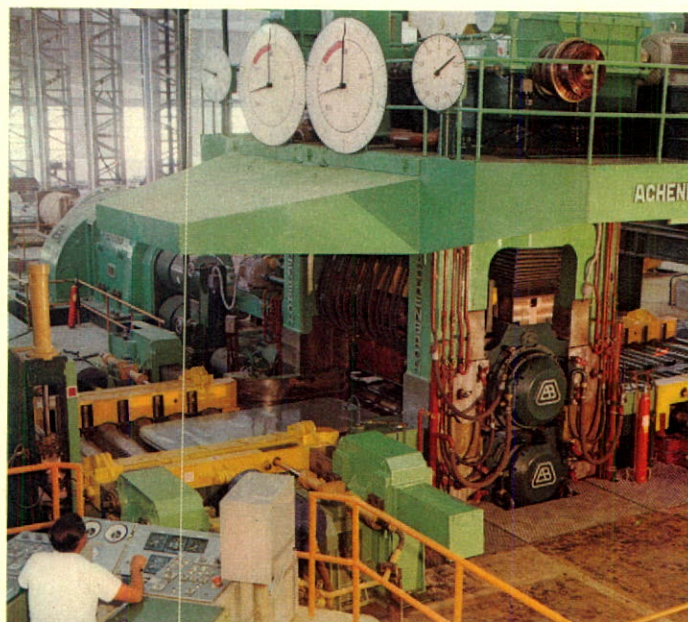
Au Nigeria, les travaux de remise en service de l'usine de laminage de la tôle, qui avait été endommagée durant la guerre civile, se sont poursuivis.

En Indonésie, Alcan a reçu l'accord du gouvernement de ce pays pour la construction, à Djakarta, de la première usine indonésienne de filage à la presse et d'anodisation.

En Nouvelle-Zélande, la Compagnie a procédé à l'installation d'une nouvelle presse de filage et d'un laminoir pour feuille mince qui est le premier du genre dans ce pays. Les deux machines doivent entrer en service cette année.

Le laminoir de l'Indian Aluminium Company à Taloja, près de Bombay, a démarré en 1971.

Conduits revêtus d'aluminium canalisant la vapeur vers une centrale géothermique près du lac Taupo (Nouvelle-Zélande).



Alcan Aluminium Limitée

Recherche et Développement

J. F. Horwood

Directeur général des
services techniques

Au début de 1971, Alcan effectua un important remaniement dans son organisme Recherche et Développement en assignant à ses trois divisions opérationnelles: Matières premières, Aluminium, Transformation et ventes, la responsabilité de la technologie relative à leur domaine d'activité respectif. Chacune de ces divisions a donc assumé, sous la direction de son vice-président, Services techniques, la responsabilité des centres de recherche, des perfectionnements dans la fabrication et l'outillage, ainsi que de la coordination du développement des produits.

Dans le secteur Aluminium, Alcan a poursuivi sa lutte contre les émanations, appliquant sa technique d'épuration à sec à de nouveaux types de cuves. En outre, la Compagnie a procédé à la vente de cette technique à d'autres producteurs d'aluminium aux Etats-Unis et est en pourparlers à ce sujet avec des entreprises d'Europe.

Spécialement conçu pour résister aux émanations industrielles affectant la plupart des agglomérations urbaines, l'enduit *Lurite* a été commercialisé après avoir subi des tests intensifs dans nos laboratoires de recherche appliquée de Kingston (Ontario). Grâce à cet enduit, les revêtements en aluminium pour maisons pourront être plus amplement utilisés dans la construction.

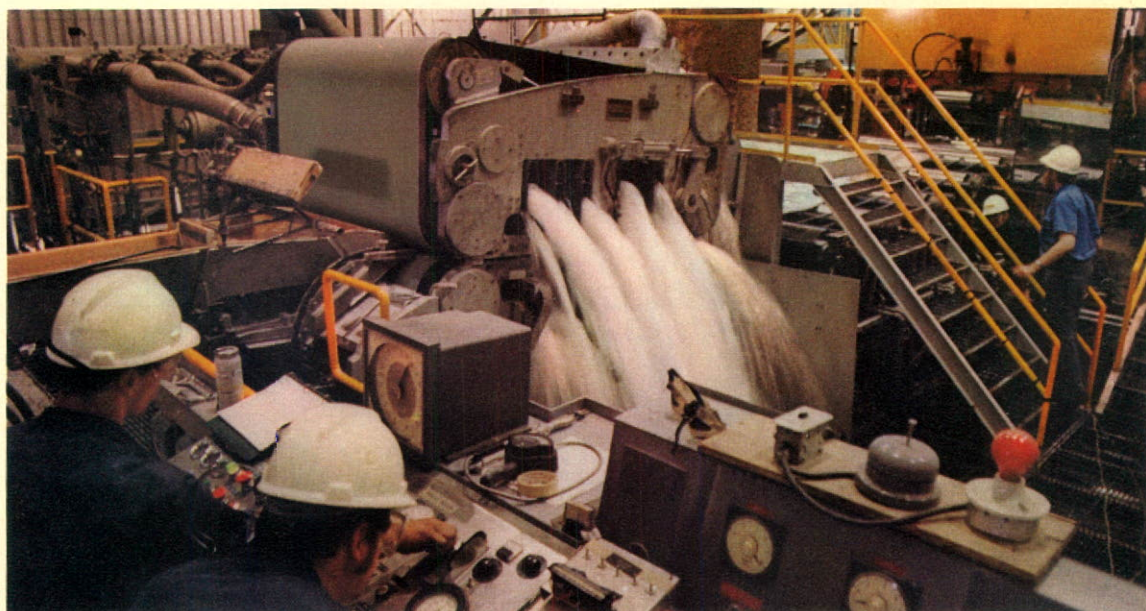
Né de la collaboration, au Canada, d'Alcan, de Dominion Foundries and Steel, Ltd, et de MLW-Worthington Limited, le prototype de la

voiture du nouveau train interurbain *LRC* (léger, rapide, confortable) a récemment été présenté aux représentants de l'Etat et de compagnies ferroviaires. Grâce à un bogie de conception inédite et à l'adoption d'une suspension hydraulique commandée par des palpeurs qui impriment automatiquement aux voitures une inclinaison au moment où le train s'engage à haute vitesse dans une courbe, le *LRC* peut filer dans les courbes à plus de 90 milles à l'heure sans que les passagers en soient incommodés. La caisse, faite de tôle forte d'aluminium, utilise des longerons tubulaires latéraux de profilés filés d'aluminium à haute résistance. On procède actuellement à des essais supplémentaires du *LRC* et à la construction de la locomotive diesel. Une fois en service, ce train devrait rouler sur les voies actuelles à près de 120 milles à l'heure.

Alcan et Procor Limited mettent conjointement au point un prototype de wagon-trémie, construit d'aluminium, pour le transport en vrac. La mise au point de ce prototype est très avancée. Il vient de subir le test requis par l'Association of American Railroads, test qui consiste en un essai de compression latérale sous une charge de 400 tonnes.

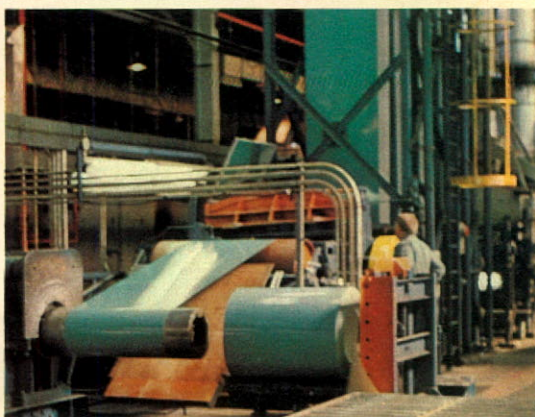
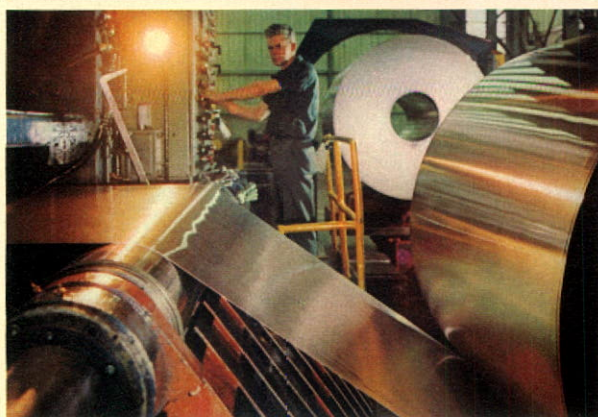
Nous poursuivons par ailleurs des travaux de perfectionnement d'isolation de câbles et la mise au point d'une plaque lithographique en aluminium, d'une qualité supérieure à ce qui existe actuellement.

En 1958, Alcan avait entrevu la possibilité de jumeler une machine de coulée et un laminier. Résultat: production en continu d'ébauches de relaminage.



De gauche à droite: Le système AFC breveté d'Alcan permet de laminier à grande vitesse des tôles d'aluminium d'une planéité exceptionnelle.

A Kingston, Alcan fabrique le revêtement *Lurite*, nouvelle peinture pour aluminium, non toxique et d'une longévité étonnante.



Profits
et pertes
consolidés

exercice clos le 31 décembre 1971	milliers de dollars des É.-U. 1971 1970*	
Crédit		
Produit des ventes	\$1 381 371	\$1 312 202
Revenus d'exploitation	49 472	52 063
Part des bénéfices nets des sociétés dans lesquelles la participation est au moins de 20% et au plus de 50% (voir paragraphes 1 et 5 de l'annexe)	8 486	10 574
Autres revenus (voir paragraphe 14 de l'annexe)	9 796	10 016
	1 449 125	1 384 855
Débit		
Coût des marchandises vendues et frais d'exploitation	1 062 525	987 568
Amortissements (voir paragraphe 7 de l'annexe)	97 574	93 946
Frais de vente, frais de recherche et frais d'administration	118 216	105 910
Intérêts sur la dette à plus d'un an	52 289	48 711
Autres intérêts	11 287	11 477
Autres dépenses (voir paragraphe 15 de l'annexe)	4 476	7 163
	1 346 367	1 254 775
Bénéfice avant impôts, part des tiers et profit extraordinaire	102 758	130 080
Impôts sur le revenu		
Payables au titre de l'exercice	38 321	50 701
Pris en compte par anticipation (voir paragraphe 7 de l'annexe)	(436)	3 097
	37 885	53 798
Bénéfice avant part des tiers et profit extraordinaire	64 873	76 282
Part des actionnaires minoritaires dans les bénéfices nets de certaines filiales	4 696	4 341
Bénéfice avant profit extraordinaire	60 177	71 941
Profit résultant de l'augmentation de la contre-valeur en dollars des É.-U. des éléments canadiens du fonds de roulement à la suite de la hausse du dollar canadien	—	9 029
Bénéfice net	\$ 60 177	\$ 80 970
	dollars des É.-U. par action ordinaire	
Bénéfice par action ordinaire (déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées)		
Bénéfice avant profit extraordinaire	\$1.75	\$2.11
Profit extraordinaire	—	.27
Bénéfice net	\$1.75	\$2.38

Dans l'hypothèse où tous les droits de souscription et tous les droits de conversion dont il est fait mention au paragraphe 10 de l'annexe seraient exercés, il ne s'ensuivrait pas de réduction significative dans le chiffre du bénéfice par action.

*Résultats recomptabilisés en fonction de la nouvelle formule de prise en équivalence des participations (voir paragraphe 1 de l'annexe) et pour regrouper certains éléments afin de faciliter la comparaison des comptes.

**Analyse
des mouvements
de trésorerie**

exercice clos le 31 décembre 1971	milliers de dollars des É.-U.	
	1971	1970*
Rentrées		
Bénéfice net	\$ 60 177	\$ 80 970
Amortissements	97 574	93 946
Impôts sur le revenu pris en compte par anticipation	(436)	3 097
Résultats d'exploitation en termes de trésorerie	157 315	178 013
Négociations d'emprunts	99 967	123 785
Autres rentrées	15 617	6 828
	272 899	308 626
Sorties		
Installations et participations (déduction faite de subventions des pouvoirs publics au titre du développement: \$15 millions en 1971; \$8 millions en 1970)	153 392	164 941
Remboursements d'emprunts	112 799	50 893
Répartitions de dividendes d'Alcan Aluminium Limitée		
— sur les actions privilégiées	2 524	2 439
— sur les actions ordinaires	32 944	39 531
Autres sorties	14 294†	(9 384)
	315 953	248 420
Augmentation ou diminution du fonds de roulement	(43 054)	60 206
Fonds de roulement à l'ouverture de l'exercice	444 012	383 806
Fonds de roulement à la clôture de l'exercice	\$400 958	\$444 012

†Diminution nette du fonds de roulement provenant de ce qu'on a retranché de la consolidation les comptes d'une filiale dont l'entreprise avait été nationalisée et qu'on y a fait rentrer les comptes de deux nouvelles filiales. Ces changements apportés à la consolidation ont eu aussi pour effet au bilan de diminuer de \$27.5 millions les Immobilisations après déduction des amortissements, de \$11.9 millions les Investissements dans les participations et de \$7.6 millions les Impôts sur le revenu pris en compte par anticipation, et d'augmenter de \$52.7 millions les Créances à plus d'un an.

**Relevé
consolidé
des bénéfices
non répartis**

exercice clos le 31 décembre 1971	milliers de dollars des É.-U.	
	1971	1970*
Bénéfices non répartis à l'ouverture de l'exercice		
Chiffres précédemment publiés	\$571 745	\$533 854
Régularisation en fonction de la nouvelle formule de prise en équivalence des participations (voir paragraphe 1 de l'annexe)	7 142	6 033
Bénéfices non répartis, recomptabilisés	578 887	539 887
Bénéfice net	60 177	80 970
	639 064	620 857
Dividendes sur les actions privilégiées	2 524	2 439
Dividendes sur les actions ordinaires	32 944	39 531
	35 468	41 970
Bénéfices non répartis à la clôture de l'exercice (voir paragraphe 11 de l'annexe)	\$603 596	\$578 887

*Résultats recomptabilisés en fonction de la nouvelle formule de prise en équivalence des participations (voir paragraphe 1 de l'annexe) et pour regrouper certains éléments afin de faciliter la comparaison des comptes.

Bilan
consolidé

Actif

au 31 décembre 1971

milliers de dollars des É.-U.
1971 1970*

Actif disponible ou réalisable

Encaisse	\$ 39 977	\$ 54 029
Dépôts à terme	39 427	35 540
Clients et effets à recevoir	308 608	294 237
Aluminium (voir paragraphe 3 de l'annexe)	247 456	212 756
Matières premières et fournitures diverses (voir paragraphe 3 de l'annexe)	193 837	201 929

829 305 798 491

Créances à plus d'un an (voir paragraphe 4 de l'annexe)

61 214 13 459

Comptes d'ordre

8 251 10 599

Investissements dans les sociétés dans lesquelles la
participation ne dépasse pas 50%
(voir paragraphes 1 et 5 de l'annexe)

174 117 169 623

Immobilisations: terrains, constructions, outillage et
installations (voir paragraphe 6 de l'annexe)

2 411 771 2 390 106

Moins: amortissements (voir paragraphe 7 de l'annexe)

1 187 875 1 166 935

1 223 896 1 223 171

\$2 296 783 \$2 215 343

*Résultats recomptabilisés en fonction de la nouvelle méthode
de prise en équivalence des participations (voir paragraphe 1
de l'annexe)

Approuvé par le Conseil d'administration,
un administrateur, Nathanael V. Davis

Bilan
consolidé

Passif

au 31 décembre 1971	milliers de dollars des É.-U.	
	1971	1970*
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais à payer	\$ 202 110	\$ 185 450
Emprunts à court terme (contractés principalement auprès de banques, en monnaies autres que celle des États-Unis)	159 780	86 941
Impôts sur le revenu et autres impôts	33 986	37 972
Dette à moins d'un an (voir paragraphe 8 de l'annexe)	32 471	44 116
	428 347	354 479
 Dette à plus d'un an (voir paragraphe 8 de l'annexe)	 739 840	 750 911
Impôts sur le revenu pris en compte par anticipation (voir paragraphe 7 de l'annexe)	142 248	150 391
Part des tiers dans le capital-actions et les bénéfices non répartis de certaines filiales (voir paragraphe 9 de l'annexe)	114 291	112 225
Capital-actions et bénéfices non répartis		
Actions privilégiées rachetables et convertibles, au dividende cumulatif de 4¼ %, d'une valeur nominale de Can. \$40 (voir paragraphe 10 de l'annexe)		
Autorisé et en cours: 1 500 000 actions	55 632	55 632
Actions ordinaires sans valeur nominale (voir paragraphe 10 de l'annexe)		
Autorisé: 60 000 000 d'actions		
En cours: 32 944 072 actions (1970: 32 943 632)	212 829	212 818
Bénéfices non répartis (voir paragraphe 11 de l'annexe)	603 596	578 887
	872 057	847 337
	\$2 296 783	\$2 215 343

Annexe aux comptes

millions de dollars
des États-Unis

1. Principes adoptés pour la consolidation

On a consolidé dans les comptes qui précèdent les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles la participation est supérieure à 50% des actions ordinaires. On a fait disparaître toutes les sommes que les sociétés consolidées se doivent l'une à l'autre, toute participation de l'une dans l'autre, ainsi que les résultats de toutes les opérations effectuées par les unes avec les autres, y compris tout bénéfice affectant la valeur des stocks.

D'autre part, en application de la méthode reconnue pour la prise en équivalence des participations, on a fait rentrer dans le bénéfice net consolidé la part des bénéfices ou pertes correspondant au pourcentage du capital détenu pour toutes les sociétés dont Alcan possède au moins 20% et au plus 50% des actions ordinaires. La prise en équivalence fut inscrite en 1965, mais seulement pour les participations à 50%. En 1971, on a décidé de l'appli-

quer à toutes les participations à 20% ou plus. L'application de la nouvelle formule a eu pour effet d'augmenter rétroactivement de \$7.1 millions le bénéfice consolidé au 31 décembre 1970, d'accroître de \$1.4 million le bénéfice net consolidé de 1971 (avec un accroissement correspondant de \$1.1 million pour 1970) et de relever de \$8.5 millions la valeur à laquelle les investissements d'Alcan dans les participations figurent aux comptes au 31 décembre 1971.

Quand le coût d'une participation Alcan est, au moment de l'acquisition, supérieur à la valeur à laquelle l'actif net s'y rapportant figure aux comptes de la société qui fait l'objet de cette participation, on amortit l'excédent sur la durée d'utilisation probable des différents éléments des immobilisations de la société en question.

2. Conversion en dollars des États-Unis des comptes établis en d'autres monnaies

Dans le bilan consolidé, les éléments qui proviennent de comptes établis en d'autres monnaies que celle des États-Unis figurent à leur contre-valeur en cette monnaie au cours du change en fin d'exercice, à l'exception des stocks, des investissements, des immobilisations et des amortissements, des éléments de la dette à plus d'un an

et des impôts pris en compte par anticipation qui y figurent à leur contre-valeur initiale en monnaie des États-Unis. Dans les profits et pertes consolidés, les éléments de pareille provenance, à l'exception des amortissements, figurent à leur contre-valeur en monnaie des États-Unis au cours moyen du change pour l'exercice.

3. Aluminium, matières premières et fournitures diverses

L'aluminium, les matières premières et les fournitures diverses ont été inventoriés, suivant ce qui produit l'évaluation la plus basse, à leur prix de revient ou d'achat

(déterminé dans la plupart des cas suivant la méthode de la moyenne mensuelle) ou à leur valeur nette de réalisation.

4. Créances à plus d'un an

En juillet 1971, les installations Alcan productrices de bauxite et d'alumine en Guyane ont été nationalisées et le Gouvernement de la Guyane a accepté de payer à la Compagnie une compensation de E.-U. \$53.8 millions en versements échelonnés sur une période de 20 ans, à

partir du 31 décembre 1972 et portant intérêt à 6% l'an à compter du 1^{er} janvier 1972.

Le montant de cette compensation dépasse légèrement la valeur nette en compte des actifs nationalisés et cette valeur a été portée au poste Créances à plus d'un an.

5. Investissements dans les sociétés dans lesquelles la participation ne dépasse pas 50% (voir paragraphe 1 de l'annexe).

A la valeur d'acquisition augmentée de la part attribuable à l'Alcan des bénéfices nets non répartis depuis l'acquisition

Sociétés dans lesquelles la participation est de 50% (Valeur d'acquisition — 1971: \$90 millions; 1970: \$83 millions)

Sociétés dans lesquelles la participation est de 20 à 50% (Valeur d'acquisition — 1971: \$33 millions; 1970: \$32 millions)

A la valeur d'acquisition

Sociétés dans lesquelles la participation est inférieure à 20%

1971 1970

\$134 \$124

34 33

6 13

\$174 \$170

On trouvera ci-dessous le sommaire de l'actif et du passif des sociétés dans lesquelles la participation est de 50% des actions ordinaires; ces sociétés ont pour la plupart le siège de leur activité en Allemagne, au Japon et en Norvège.

Actif

Actif disponible ou réalisable \$ 322
Investissements 74
Immobilisations 767
Moins: amortissements (296)

\$ 867

Passif

Passif à court terme \$ 211
Dette à long terme 356
Impôts sur le revenu pris en compte par anticipation 56
Capital-actions et bénéfices non répartis
Part d'Alcan Aluminium Limitée 122
Part des tiers 122

\$ 867

La part d'Alcan dans les bénéfices nets des sociétés dans lesquelles sa participation est de 50% s'est chiffrée à \$7.1 millions en 1971 (1970: \$9.5). Le montant des dividendes reçus de ces sociétés a été de \$3.8 millions en 1971 (1970: \$3.3).

La part d'Alcan dans les bénéfices nets des sociétés dans lesquelles sa participation est au moins de 20% mais inférieure à 50% s'est chiffrée à \$2.5 millions en 1971 (1970: \$2.3). Le montant des dividendes reçus de ces sociétés a été de \$1.1 million en 1971 (1970: \$1.2).

Un certain nombre de participations Alcan dont les comptes ne sont pas consolidés sont des entreprises en participation destinées à fournir à leurs actionnaires des matières premières et des produits sur une base de partage des frais. La quote-part des charges attribuables à l'exploitation de ces entreprises se retrouve aux comptes consolidés sous la forme du prix coûtant des fournitures ainsi obtenues.

Annexe aux comptes

millions de dollars
des États-Unis

6. Immobilisations: terrains, constructions, outillage et installations, à la valeur d'acquisition

	1971	1970
Terrains et droits riverains	\$ 63	\$ 60
Gisements, concessions et travaux miniers	16	18
Matières premières, installations hydro-électriques et autres	912	1 021
Usines d'électrolyse	691	624
Usines de transformation	730	667
	<u>\$2 412</u>	<u>\$2 390*</u>

* Dont \$118 millions au titre d'actif en Guyane nationalisé en 1971 (Voir paragraphe 4 de l'annexe).

On estime à quelque \$150 millions les immobilisations prévues pour 1972.

7. Politique relative à l'amortissement des immobilisations et aux impôts sur le revenu pris en compte par anticipation

Les amortissements portés en compte au titre de la dépréciation sont calculés suivant la méthode des annuités constantes, ces annuités étant établies en fonction de la durée d'utilisation probable des différents éléments des immobilisations. Les amortissements au titre de l'épuisement, dont le montant est relativement faible, sont calculés suivant la méthode d'amortissement à l'unité.

Au Canada et en certains autres pays, la réglementation fiscale permet de déduire des bénéfices imposables, au titre des amortissements, des sommes calculées suivant des formules différentes de la formule suivant laquelle sont pratiqués les amortissements portés en compte. Pour une immobilisation nouvelle, l'amortissement pour fins d'impôt est ordinairement supérieur, durant les premiers

exercices, et inférieur, par la suite, à l'amortissement par annuités constantes.

Lorsque, pour un exercice donné, les amortissements calculés pour fins d'impôt sont supérieurs aux amortissements portés en compte, on soustrait des bénéfices un montant égal à la réduction de l'impôt sur le revenu de l'exercice que produit cette disparité et on porte ce montant au poste Impôts sur le revenu pris en compte par anticipation. Lorsque les amortissements calculés pour fins d'impôt sont inférieurs aux amortissements portés en compte et que cette disparité produit une augmentation de l'impôt sur le revenu payable au titre de l'exercice, on fait l'écriture inverse.

8. Dette à plus d'un an

	1971	1970
Aluminium du Canada, Ltée		
* Emprunts bancaires aux termes d'une ouverture de crédit renouvelable de \$160 millions, à l'échéance de 1975/1979	\$100	\$160
Débtures 9½ % amortissables, à l'échéance de 1995	100	92
Débtures 9¾ % amortissables, à l'échéance de 1991 (Can. \$60 millions)	59	—
Débtures 4½ % amortissables, à l'échéance de 1980	41	61
Bons 5.10 %, à l'échéance de 1972/1992	92	94
Bon 3½ %, à l'échéance de 1974 (Can. \$40 millions)	38	38
Autres dettes, à l'échéance de 1972/1974	30	51
Alcan Aluminium (U.K.) Limited et filiales consolidées		
* Billets à ordre, à l'échéance de 1979/1981 (£15 millions)	36	25
Débtures 8 %, à l'échéance de 1981/1986 (£6 millions)	15	15
Emprunt 9 %, à l'échéance de 1989/1994 (£12 millions)	28	29
Autres dettes, à l'échéance de 1975/1994 (£15 millions)	37	27
Alcan Aluminum Corporation		
Billets à ordre 4¾ %, à l'échéance de 1972/1984	38	39
Autres dettes, à l'échéance de 1972/1990	17	21
Indian Aluminium Company, Limited		
Débtures et emprunts bancaires, à l'échéance de 1972/1983 (principalement en roupies)	33	33
Autres filiales		
Emprunts bancaires	40	38
Débtures et billets à ordre	67	70
	<u>771</u>	<u>793</u>
Moins: provision faite dans le passif à court terme pour la fraction des engagements ci-dessus à liquider au cours de l'année (équivalant à \$32 millions au cours du change de fin d'exercice)	<u>31</u>	<u>42</u>
	<u>\$740</u>	<u>\$751</u>

* Intérêt variable en fonction du taux de base pratiqué par les prêteurs.

Compte tenu d'amortissements déjà faits par anticipation, les amortissements et autres remboursements à effectuer sur la dette au cours des cinq prochains exercices sont d'environ \$31 millions en 1972, \$48 en 1973, \$61 en 1974, \$74 en 1975 et \$49 en 1976.

En janvier 1972, Aluminium du Canada, Ltée a procédé à l'émission de Can. \$40 millions de débtures 7½ % amortissables par tranches, à l'échéance de 1976/1979.

9. Part des tiers dans le capital-actions et les bénéfices non répartis de certaines filiales

	1971	1970
Actions privilégiées	\$ 53	\$ 55
Actions ordinaires	41	37
Bénéfices non répartis	20	20
	<u>\$114</u>	<u>\$112</u>

Annexe aux comptes

millions de dollars
des États-Unis

10. Capital-actions

Au 31 décembre 1971, 211 600 actions ordinaires Alcan Aluminium Limitée faisaient l'objet de droits de souscrire accordés à des membres du personnel de direction et du personnel supérieur au titre des plans de souscription approuvés par les actionnaires, les prix auxquels ces divers droits pourront être exercés étant indiqués ci-dessous. En 1971, aucun nouveau droit de souscrire ne fut accordé au titre de ces plans et aucun de ceux qui avaient été accordés antérieurement à ce titre ne fut exercé.

Prix fixé pour l'exercice des droits de souscrire en dollars Can.	Époque de création des divers droits de souscrire	Nombre d'actions			Date d'expiration des droits de souscrire
		Actions faisant l'objet des droits de souscrire au 1 ^{er} janvier 1971	Actions sur lesquelles des droits de souscrire s'éteignent en 1971	Actions faisant l'objet des droits de souscrire au 31 décembre 1971*	
\$33.875	1961	750	750	—	—
25.875	1963	54 100	7 500	46 600	1973
33.0625	1967	52 500	3 000	49 500	1972
33.0625	1967	115 500	—	115 500	1977
		222 850	11 250	211 600	

* Comprenant des actions faisant l'objet de droits de souscrire accordés à des membres du Conseil d'administration et de la direction de la Compagnie à concurrence de ce qui suit: 18 600 actions en 1963 et 46 500 actions en 1967.

Des droits de souscrire ont par ailleurs été accordés aux termes de l'accord relatif à l'achat, en 1969, d'une entreprise des États-Unis. Durant 1971, certains de ces droits portant sur 440 actions furent exercés, ce qui laissait, au 31 décembre 1971, des droits de souscrire à exercer aux termes de l'accord en question sur 3 976 actions. On attribue à ces actions, à l'émission, une valeur de Can. \$25 l'unité.

1 500 000 actions ordinaires sont réservées à l'exercice,

par les actionnaires privilégiés, du droit de conversion attaché aux actions privilégiées rachetables et convertibles, au dividende cumulatif de 4¼ %. Les actions privilégiées peuvent être converties en actions ordinaires, à raison d'une action privilégiée pour une action ordinaire, en tout temps avant le 15 juillet 1973. Ces actions privilégiées sont également rachetables, en tout temps, en tout ou en partie, au gré du Conseil d'administration, à Can. \$43 l'unité, sous préavis de 30 jours.

11. Restrictions concernant les répartitions de dividendes

Les termes auxquels certains emprunts ont été contractés par Aluminium du Canada, Ltée interdisent la répartition en dividendes, qu'il soit en espèces ou en nature, sur le capital-actions ordinaire de cette société détenu en

totalité par Alcan Aluminium Limitée, d'une fraction des bénéfices consolidés non répartis au 31 décembre 1971 se chiffrant alors à \$151 millions.

12. Engagements

Alcan et certaines filiales ont souscrit des engagements à long terme, sous forme de promesses de concours financier ou de baux, contrats d'achat ou marchés pour le traitement de matières ou produits pour des tiers (principalement dans le cadre d'affaires en coparticipation avec d'autres producteurs d'aluminium pour l'extraction de bauxite, la fabrication d'alumine et la transformation d'aluminium) sur une base de partage des frais. En vertu de leurs engagements, ces filiales auront à acquitter leur quote-part des frais d'exploitation des installations, ainsi que les sommes nécessaires au service des emprunts à long terme contractés par les coparticipants et, dans un

cas particulier, à concourir au prorata au financement des immobilisations. Ces engagements comporteront des déboursés d'au moins \$10.5 millions en 1972, \$15.2 en 1973, \$24.9 en 1974, \$17.0 en 1975, \$19.7 en 1976 et des déboursés annuels plus faibles jusqu'en 1992.

En outre, divers contrats d'affrètement maritime nécessiteront des paiements de \$8.8 millions en 1972 (\$9.5 millions), \$6.5 en 1973, \$3.2 en 1974 et des paiements annuels de moindre importance jusqu'en 1981.

Se reporter au paragraphe 6 de l'annexe pour ce qui est des immobilisations envisagées et au paragraphe 8 pour ce qui est de l'amortissement de la dette à plus d'un an.

13. Répartition géographique des principaux postes du bilan

Le tableau ci-dessous donne la répartition des principaux postes du bilan consolidé au 31 décembre 1971 d'après les pays où les sociétés ont leur siège.

	Amérique du Nord	Amérique du Sud et Antilles	Royaume- Uni et Europe continentale	Autres pays	Total
Actif					
Actif disponible ou réalisable	\$ 416	\$ 86	\$ 224	\$103	\$ 829
Investissements	12	8	96	58	174
Immobilisations	1,532	284	359	237	2 412
Moins: amortissements	(837)	(142)	(127)	(82)	(1 188)
Autres éléments de l'actif	12	59	(1)	—	70
	1 135	295	551	316	2 297
Passif					
Passif à court terme	181	57	131	60	429
Dette à plus d'un an	510	37	137	56	740
Impôts sur le revenu pris en compte par anticipation	129	2	3	8	142
Intérêts minoritaires dans certaines filiales	45	11	17	41	114
Actions privilégiées Alcan Aluminium Limitée	56	—	—	—	56
	921	107	288	165	1 481

**Annexe
aux comptes**

millions de dollars
des États-Unis

14. Autres revenus	1971	1970
Produit de dépôts à terme	\$3.0	\$ 5.3
Crédit afférent au remboursement d'emprunts (résultats nets)	2.6	3.4
Plus-values nettes de réalisation d'immobilisations et d'investissements	.4	—
Revenus divers	3.8	1.3
	<u>\$9.8</u>	<u>\$10.0</u>

15. Autres dépenses		
Somme portée à la réserve pour l'attribution d'un supplément de rémunération	\$1.4	\$ 3.6
Moins-values nettes de réalisation d'immobilisations et d'investissements	—	1.5
Frais de financement encourus par des filiales	1.1	.2
Dépenses diverses	2.0	1.9
	<u>\$4.5</u>	<u>\$ 7.2</u>

16. Caisses de retraite

Alcan et ses filiales, à quelques exceptions près, ont établi des caisses de retraite dans les principaux pays où elles exercent leurs activités. Ces caisses sont, pour la plupart, alimentées à la fois par des contributions des sociétés qui les ont établies et par des cotisations des employés qui en sont membres; elles sont en général

ouvertes à tous les employés. En 1971, Alcan et ses filiales ont contribué \$11.6 millions (1970: \$8.0 millions) à ces diverses caisses de retraite dont les avoirs, au 31 décembre 1971, étaient à peu près suffisants, dans l'ensemble, compte tenu des rentrées à venir, pour couvrir toutes les obligations.

17. Appointements des membres du Conseil d'administration et de la direction

La Compagnie a 14 administrateurs et quatre administrateurs honoraires dont les appointements, en leur qualité d'administrateurs ou d'administrateurs honoraires, ont été versés par la Compagnie et se sont chiffrés, globalement, à \$71 630 en 1971 (\$68 495 en 1970). La direction de la Compagnie — c'est-à-dire le président et les cadres supérieurs qui relèvent immédiatement de lui — compte 11

membres dont six siègent également au Conseil. La rémunération globale des titulaires de ces 11 postes de direction et de leurs prédécesseurs a été de \$1 258 246 en 1971 (\$1 297 796 en 1970) dont la Compagnie a payé \$24 767, l'Aluminium du Canada, Ltée, \$129 533 et diverses filiales de services fonctionnels, \$1 103 946.

**Rapport
des vérificateurs**

Price Waterhouse & Cie

comptables agréés

5 Place Ville Marie Montréal 113 Qué.

le 8 février 1972

Aux actionnaires d'Alcan Aluminium Limitée,

Nous avons examiné les bilans consolidés au 31 décembre 1971 et au 31 décembre 1970 d'Alcan Aluminium Limitée et de ses filiales, ainsi que les comptes profits et pertes consolidés, les relevés consolidés des bénéfices non répartis et les analyses des mouvements de trésorerie qui les accompagnent pour les exercices clos à ces dates. Notre examen a été fait conformément aux exigences généralement admises en vérification et a comporté les sondages de livres et pièces comptables et tous autres procédés de vérification que nous avons jugés nécessaires.

A notre avis, ces comptes consolidés présentent fidèlement la situation financière des sociétés au 31 décembre 1971 et au 31 décembre 1970 ainsi que les résultats des entreprises en question et l'analyse de leurs mouvements de trésorerie pour les exercices clos à ces dates et ce, suivant des principes de comptabilité généralement reconnus dont l'application (les chiffres antérieurs ayant été recomptabilisés en fonction du changement expliqué au paragraphe 1 de l'annexe) a été faite de manière uniforme.

Price Waterhouse & Cie.

Comptables agréés

Rétrospective décennale

en dollars des États-Unis

Chiffres régularisés, aux fins
de comparaison, en fonction
d'un changement intervenu
dans la façon de comptabiliser
certains résultats.

Éléments du compte d'exploitation (milliers de tonnes)

Ventes d'aluminium par les filiales consolidées
Métal brut ou se classant comme tel
Produits de transformation

Total

Ventes de produits de transformation par
l'ensemble des filiales et participations

Production d'aluminium de première fusion

Filiale canadienne
Filiales et participations hors du Canada

Postes du compte profits et pertes consolidés (millions de dollars)

Chiffre d'affaires

Ventes de métal brut ou se classant comme tel

Ventes de produits de transformation en aluminium

Ventes de produits autres que l'aluminium

Revenus d'exploitation

Part des bénéfices des sociétés dans lesquelles la
participation est de 20 à 50% inclusivement

Autres revenus

Bénéfice avant déduction des impôts sur le revenu

Provision pour impôts sur le revenu

Dividendes sur les actions privilégiées Alcan et
part des tiers dans les bénéfices de filiales

Profit extraordinaire

Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires

Postes du bilan consolidé (millions de dollars)

Fonds de roulement

Immobilisations (après amortissements):

terrains, constructions, outillage et installations
Investissements dans les sociétés dans

lesquelles la participation ne dépasse pas 50%

Dette à plus d'un an

Impôts sur le revenu pris en compte par

anticipation

Part des tiers dans le capital-actions et les

bénéfices non répartis de certaines filiales

Actif net ou capitaux propres de l'entreprise

Total de l'actif

Chiffres ramenés à tant par action ordinaire (en dollars)

Bénéfice net, déduction faite des dividendes
sur les actions privilégiées mais compte
non tenu d'un profit extraordinaire

Profit extraordinaire

Bénéfice net

Répartitions de dividendes

Résultats en termes de trésorerie

Valeur en compte de l'action ordinaire

Autres renseignements

Fonds consacrés aux immobilisations

(millions de dollars)

Résultats en termes de trésorerie

(millions de dollars)

Rendement sur la moyenne, pour l'exercice,

de l'actif net ou capitaux propres de

l'entreprise (en tant pour cent)

Nombre des actionnaires ordinaires, en fin

d'exercice (en milliers)

Effectifs en fin d'exercice (milliers de personnes)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Ventes d'aluminium par les filiales consolidées	471	531	508	503	561	563	614	742	655	626
Métal brut ou se classant comme tel	259	331	354	490	554	541	606	621	691	772
Produits de transformation										
Total	730	862	862	993	1 115	1 104	1 220	1 363	1 346	1 398
Ventes de produits de transformation par l'ensemble des filiales et participations	375	507	579	629	725	701	800	862	937	1 027
Production d'aluminium de première fusion										
Filiale canadienne	596	626	740	728	788	878	873	969	903	945
Filiales et participations hors du Canada	194	214	245	269	286	521	585	720	849	920
Chiffre d'affaires										
Ventes de métal brut ou se classant comme tel	194	215	219	224	251	249	271	342	321	284
Ventes de produits de transformation en aluminium	231	301	333	461	523	514	560	611	723	821
Ventes de produits autres que l'aluminium	40	54	73	87	100	104	127	224	272	277
Revenus d'exploitation	44	46	51	55	53	52	49	48	48	49
Part des bénéfices des sociétés dans lesquelles la participation est de 20 à 50% inclusivement	4	4	5	4	4	7	7	11	11	8
Autres revenus	8	5	7	7	6	8	15	14	10	10
	521	625	688	838	937	934	1 029	1 250	1 385	1 449
Bénéfice avant déduction des impôts sur le revenu	64	64	99	119	132	107	135	155	130	103
Provision pour impôts sur le revenu	30	29	45	56	58	44	59	65	54	38
Dividendes sur les actions privilégiées Alcan et part des tiers dans les bénéfices de filiales	4	6	7	8	6	6	5	7	7	7
Profit extraordinaire					11				9	
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	30	29	47	55	79	57	71	83	78	58
Fonds de roulement	219	275	277	308	306	399	323	384	444	401
Immobilisations (après amortissements):										
terrains, constructions, outillage et installations	944	944	938	1 003	1 043	1 074	1 085	1 130	1 223	1 224
Investissements dans les sociétés dans lesquelles la participation ne dépasse pas 50%	54	57	63	59	60	118	157	177	170	174
Dette à plus d'un an	562	547	520	575	566	676	608	668	751	740
Impôts sur le revenu pris en compte par anticipation	133	136	137	138	146	150	148	144	150	142
Part des tiers dans le capital-actions et les bénéfices non répartis de certaines filiales	78	78	78	82	82	81	84	92	112	114
Actif net ou capitaux propres de l'entreprise	461	534	562	592	645	710	747	808	847	872
Total de l'actif	1 378	1 440	1 465	1 586	1 664	1 823	1 867	2 047	2 215	2 297
Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées mais compte non tenu d'un profit extraordinaire	0.98	0.95	1.53	1.78	2.19	1.74	2.17	2.52	2.11	1.75
Profit extraordinaire					0.36				0.27	
Bénéfice net	0.98	0.95	1.53	1.78	2.55	1.74	2.17	2.52	2.38	1.75
Répartitions de dividendes	0.60	0.60	0.65	0.82	0.92	1.00	1.02	1.12	1.20	1.00
Résultats en termes de trésorerie	2.84	2.97	3.62	4.07	5.06	4.14	4.63	4.94	5.33	4.77
Valeur en compte de l'action ordinaire	14.99	15.41	16.30	17.27	18.91	20.27	21.42	22.85	24.03	24.78
Fonds consacrés aux immobilisations (millions de dollars)	62	65	67	133	113	176	136	156	165	153
Résultats en termes de trésorerie (millions de dollars)	87	93	115	129	160	136	152	165	178	157
Rendement sur la moyenne, pour l'exercice, de l'actif net ou capitaux propres de l'entreprise (en tant pour cent)	6.6	6.2	9.1	10.0	13.2	8.7	10.0	11.0	9.8	7.0
Nombre des actionnaires ordinaires, en fin d'exercice (en milliers)	54	51	50	52	57	67	73	72	76	70
Effectifs en fin d'exercice (milliers de personnes)	50	53	54	60	64	63	61	62	67	61

Alcan Aluminum Corporation

Un des grands des États-Unis en une décennie

Après avoir longtemps servi uniquement de fournisseur d'aluminium canadien aux É.-U., Alcan y a mis sur pied un réseau étendu d'usines de transformation et d'ateliers vente/finissage/livraison.

Les États-Unis utilisent plus d'aluminium que n'importe quel autre pays. A eux seuls, ils consomment chaque année environ la moitié du métal qui se vend dans le monde non communiste.

Pour sa part, Alcan compte depuis longtemps parmi les plus importants fournisseurs d'aluminium du marché américain, à l'origine par son métal brut et, depuis quelques années, par ses produits de transformation.

C'est au cours du dernier quart de siècle que l'Alcan a vraiment poussé la commercialisation de ses produits aux États-Unis, après que la guerre eût fait voir à ce pays à quel point les approvisionnements de métal canadien lui étaient utiles. Depuis la guerre, les États-Unis ont jugé bon de compter sur l'importation d'aluminium du Canada pour compléter leurs approvisionnements, même lorsqu'ils étaient eux-mêmes exportateurs sur le marché mondial.

Jusqu'en 1963, Alcan avait joué le rôle de fournisseur d'aluminium brut à des entreprises de transformation américaines qui ne possédaient pas leurs propres usines d'électrolyse. En effet, étant donné les importantes ressources hydro-électriques qu'elle a mises en valeur au Canada, Alcan se trouve bien placée pour servir de fournisseur d'aluminium aux États-Unis dont les propres ressources hydro-électriques doivent parer aux besoins croissants d'une foule d'utilisateurs.

Vers la fin des années 50 et au début des années 60, l'évolution de la conjoncture aux États-Unis eut pour effet de diminuer la demande d'aluminium Alcan et de mettre les fabricants autonomes de produits laminés et de câbles dans une situation de plus en plus difficile. Dans la circonstance,

Alcan jugea indispensable de s'établir dans la transformation de l'aluminium aux États-Unis afin de sauvegarder la solidité de certains de ses clients qui continueraient ainsi d'assurer des débouchés à son métal de première fusion.

En moins d'une décennie, la filiale Alcan Aluminum Corporation, par l'achat d'entreprises ou la création d'usines nouvelles, est devenue le quatrième transformateur d'aluminium aux États-Unis. De son siège de Cleveland (Ohio), elle gère une entreprise dont l'actif dépasse \$300 millions et le chiffre d'affaires \$450 millions. Elle emploie 4 500 personnes dans 12 grandes usines de transformation, 17 ateliers vente/finissage/livraison, huit centres de service spécialisés et plus de trente bureaux de vente.

Dans sa gamme de production, on trouve les tôles nues, gaufrées, enduites, soit débitées, soit en bobines, la tôle forte, les produits en feuille mince d'aluminium, les emballages, les poudres et pigments métalliques, les conducteurs et leurs accessoires, les produits de construction et accessoires pour usage résidentiel, pour bâtiments ruraux et pour la fabrication de maisons mobiles. De plus, elle a conservé son rôle de grand fournisseur d'aluminium brut ou se classant comme tel et vend également d'autres métaux importants: nickel, acier inoxydable, cuivre, ainsi que des produits chimiques. Son activité est répartie entre huit divisions.

Les débuts d'Alcan dans le secteur américain de la transformation de l'aluminium remontent à 1961 quand, de concert avec trois fabricants autonomes de tôles avec lesquels elle s'était associée, elle fit construire à Oswego (État de New York) une usine de laminage à chaud de \$50 millions d'une capacité annuelle de 200 000 tonnes.

Des tôles de haute qualité sortent du laminoir d'Oswego (New York) à la vitesse record de 100 milles à l'heure.



Alcan Aluminum Corporation

Progrès rapide aux États-Unis

(suite)

Plusieurs usines achetées par l'Alcan aux É.-U. ont été modernisées et de nouvelles installations ont été construites.

Usines de transformation, ateliers vente/finissage/livraison, bureaux de ventes dans 26 États, tel est le bilan d'Alcan aux É.-U. en moins de dix ans.

C'était là un projet qu'aucun des quatre associés, à lui seul, n'aurait pu mener à bien. Entrée en service deux ans plus tard, cette usine de laminage est maintenant l'une des principales du monde.

Bientôt il fut évident que cette affaire en coparticipation ne parvenait pas à résoudre les difficultés qui étaient alors le lot des fabricants autonomes de produits laminés. Alcan acheta donc, en 1965, les parts de ses trois associés dans le capital-actions de l'entreprise d'Oswego et forma une filiale à 100%, Alcan Aluminum Corporation. L'opération comprit en même temps l'achat d'usines qui appartenaient à ses anciens associés, situées à Warren (Ohio), South Kearny (New Jersey), Fairmont (Virginie occidentale) et Riverside (Californie). Telle fut l'origine du secteur des produits laminés Alcan aux États-Unis, secteur élargi et modernisé depuis, particulièrement en ce qui concerne les produits de bâtiment en aluminium.

Plus de la moitié des mises de fonds d'Alcan dans son secteur Transformation aux États-Unis a été consacrée aux installations de laminage. De ce fait, alors que ces installations étaient en partie équipées il y a six ans de matériel désuet, elles sont maintenant modernes, efficaces et capables de se mesurer avantageusement à la concurrence sur le marché américain. Cet essor, il va sans dire, est dû au personnel qualifié qui entra au service d'Alcan aux États-Unis lorsqu'elle y fit ses débuts.

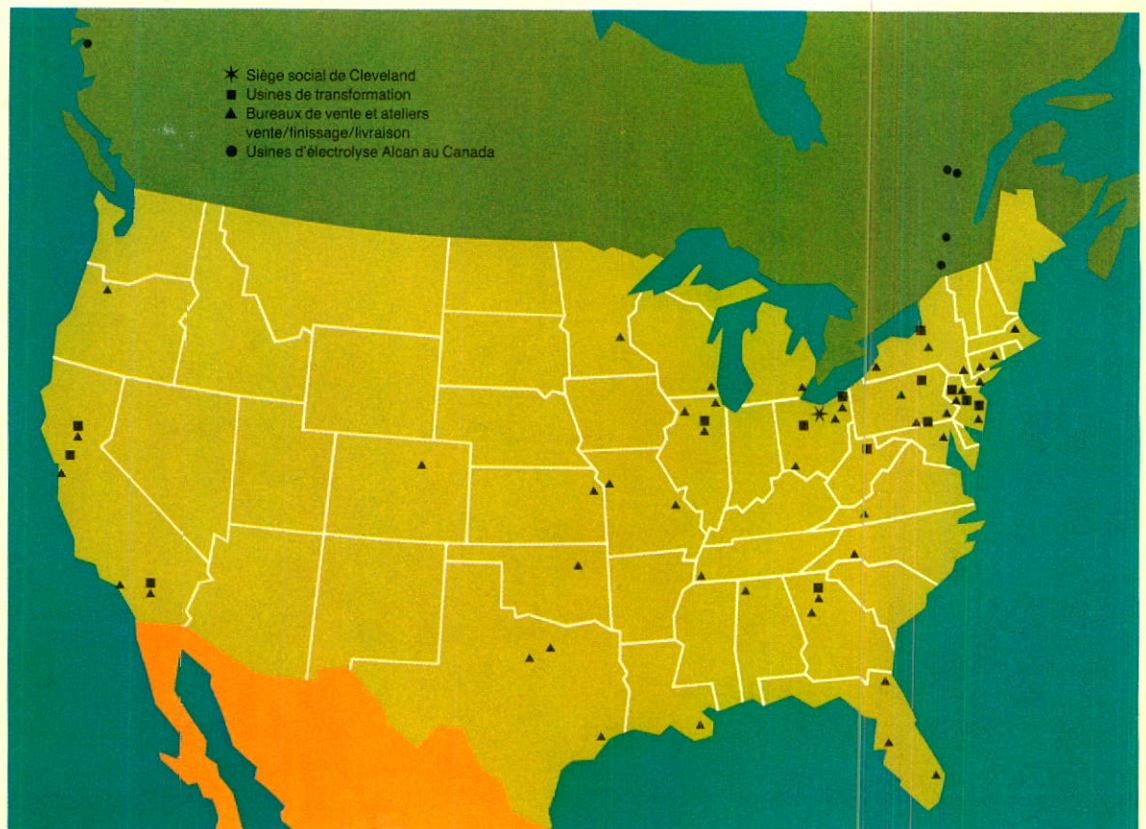
En 1970, la Compagnie agrandit l'usine d'Oswego pour y installer d'abord un laminoir à froid puis, l'année suivante, l'équipement nécessaire au débitage des tôles et à leur finissage en produits divers. Le laminoir fonctionne à une vitesse plus

élevée, à notre connaissance, que n'importe quel autre laminoir du monde, quel que soit le métal traité; il a atteint une vitesse de production courante d'environ 100 milles à l'heure.

Maintenant que les installations de laminage à froid d'Oswego sont parachevées, Alcan prévoit qu'elle deviendra un fournisseur reconnu de tôle pour boîtes de conserve et qu'elle en livrera un tonnage considérable aux conserveries américaines. L'industrie de la conserverie qui est, pour la tôle d'aluminium, l'un des deux débouchés dont la croissance a été la plus rapide aux États-Unis, en utilise déjà 450 000 tonnes par année.

Une chaîne de peinture vient d'être installée à l'usine de laminage de la tôle de Warren (Ohio). Elle a peu d'égaux au monde quant au tonnage de tôle qu'elle peut peindre ou enduire.

La division des câbles qui, après celle des produits laminés, a exigé les mises de fonds les plus élevées, vit le jour en 1963 lorsque Alcan acheta la Central Cable Corporation. Cette division possède maintenant trois câbleries modernes à Atlanta (Georgie), Williamsport (Pennsylvanie) et Sacramento (Californie) pour la fabrication de câbles nus ou revêtus (aériens ou à enfouir sous terre) pour le transport et la distribution d'énergie électrique. Depuis ses débuts, il y a huit ans, cette division a quintuplé le tonnage d'aluminium qu'elle transforme. Ses deux laminoirs de fil machine, l'un dans l'est, l'autre dans l'ouest des États-Unis, dont la capacité globale est de 100 000 tonnes par année, permettront d'augmenter la production de câbles, qui est présentement de 45 000 tonnes, à mesure que s'accroîtra la consommation d'énergie électrique aux États-Unis. Elle procède actuellement à la mise au point de conducteurs spécialisés d'une grande diversité,



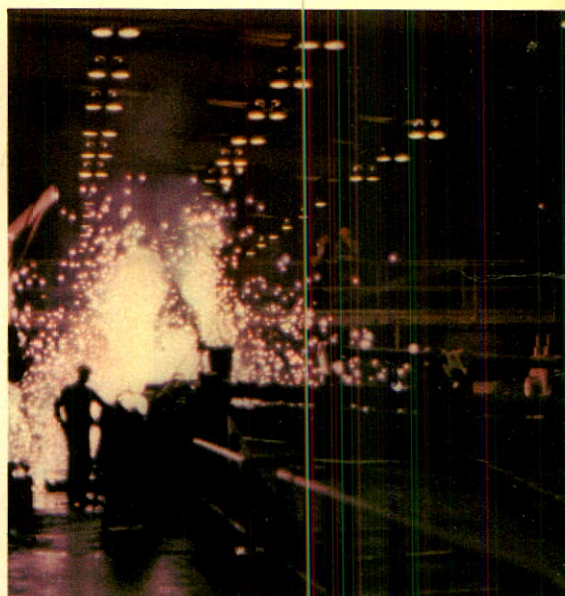


L'usine de laminage de Warren (Ohio) possède une chaîne hors pair pour la peinture automatique de la tôle d'aluminium.

Feu d'artifice dû au soudage à la câblerie de Williamsport (Pennsylvanie) où l'on fabrique des conducteurs nus et revêtus.

Fabral Corporation fait à Lancaster (Pennsylvanie) des panneaux d'aluminium pour la protection des bâtiments de ferme.

Alcan a des ateliers vente/finissage/livraison dans 20 États: en bas à gauche, celui de Lakeland, en Floride; à droite, celui de Philadelphie.



Alcan Aluminum Corporation

Alcan Aluminum Corporation est axée sur le marché du bâtiment. Elle fabrique aussi quantité de poudres métalliques et de matériel d'emballage en feuille mince. Son réseau de distribution est étendu.

comme par exemple les fils gainés, de modèles divers.

Le plus gros client d'Alcan Aluminum Corporation aux Etats-Unis est le marché du bâtiment, notamment celui de la construction domiciliaire, qui absorbe environ le tiers des produits de transformation fabriqués par l'entreprise. La division des produits de bâtiment Alcan commercialise une gamme de produits qui est parmi les plus étendues de son genre: bardeaux d'aluminium, auvents, abris d'auto et de patio, marquises, stores, gouttières, contrevents, panneaux de revêtement, soffites et clôtures. En outre, Alcan est l'un des principaux fournisseurs d'un marché qui croît rapidement pour répondre à la demande de logements à prix modique, celui des maisons mobiles. Enfin, Fabral Corporation, dans laquelle la participation Alcan est de 50%, produit des revêtements de toitures et des parements de murs à l'usage des fermes et des bâtiments industriels.

La division de l'Ouest, dont l'usine se trouve à Riverside (Californie), fabrique des tôles et des produits de bâtiment qu'elle commercialise elle-même dans dix Etats de l'Ouest américain ou que vendent d'autres divisions de la Compagnie. L'usine a aussi commencé à fabriquer des bouteilles à gaz sous pression en aluminium pour la plongée sous-marine et usages divers.

La division des poudres métalliques Alcan débute lors de l'acquisition, en 1963, de la Metals Disintegrating Corporation. Elle produit une vaste gamme de poudres de plusieurs métaux, dont l'aluminium. C'est elle qui, il y a un demi-siècle, innova dans ce domaine en fabriquant de la poudre de métal extra-fine; elle a aussi inventé et mis au point le procédé, en usage maintenant partout au monde, de fabrication de pigments

d'aluminium. De ses usines au New Jersey et en Californie sortent des produits qu'utilisent les fabricants de peinture, de matériaux d'enduction ou d'explosifs et les industries aérospatiales et connexes.

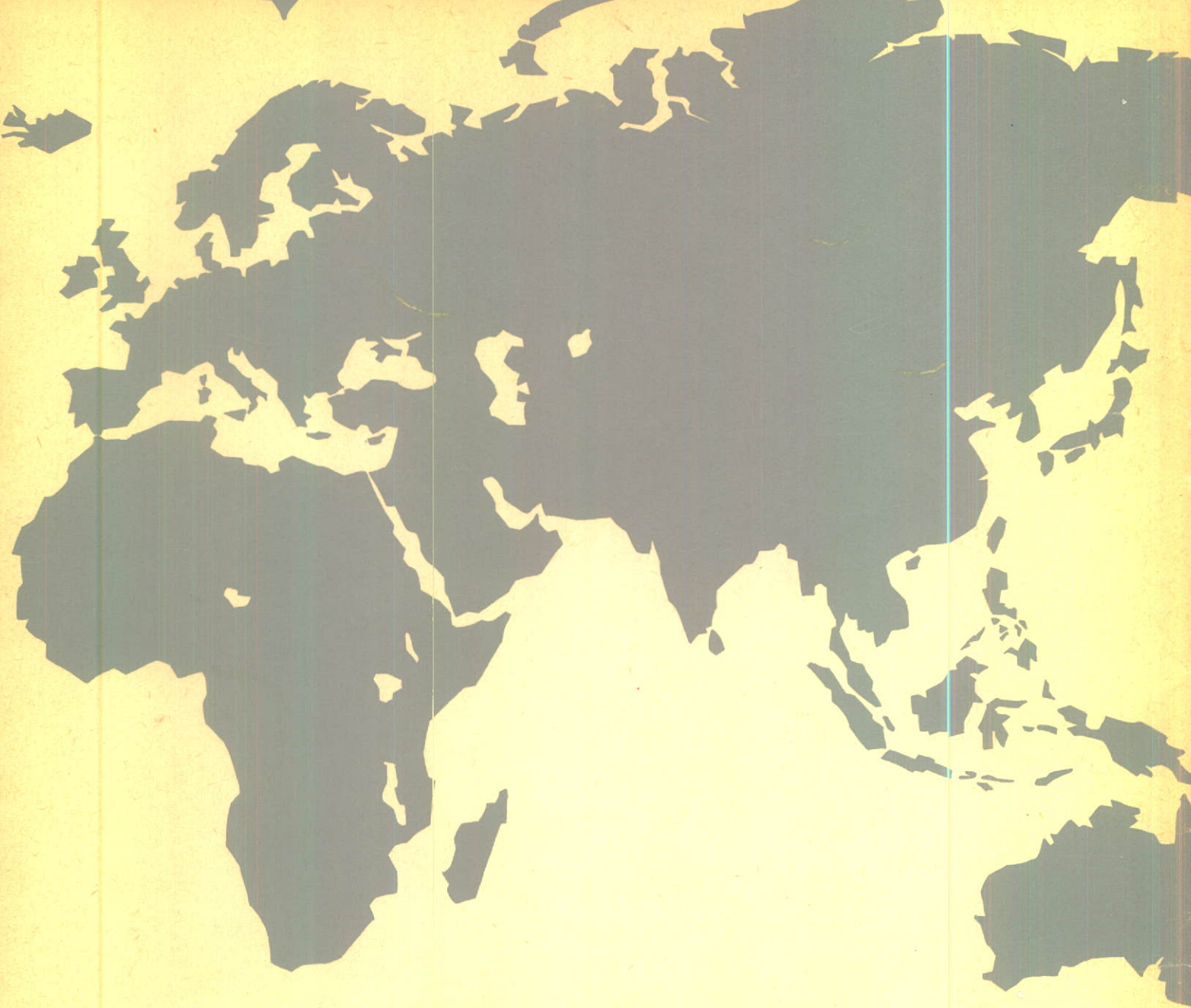
Grâce à l'installation d'un laminoir pour tôle de faible épaisseur à Fairmont (Virginie occidentale), Alcan est en mesure de produire du papier fort d'aluminium avec lequel la division Feuille mince Alcan fabrique des contenants rigides ménagers et commerciaux pour la cuisson au four. Elle fabrique aussi des contenants pour le conditionnement des mets prêts à servir et commercialise la feuille mince d'aluminium servant à de nombreuses applications industrielles. Cette division a deux usines et plusieurs ateliers de services spécialisés.

La division Produits métalliques Alcan est un service commercial qui, au moyen de 17 ateliers vente/finissage/livraison situés dans les grands centres de consommation américains, vend des demi-produits en aluminium, nickel, laiton, cuivre, acier et acier inoxydable apprêtés selon les besoins de sa clientèle industrielle. Son siège se trouve à St. Louis.

La division des Ventes Alcan, dont le siège est à New York, est également un service commercial. Ses sept succursales s'occupent de la vente de lingots d'aluminium pour extrusion et pour fonderie respectivement aux usines de filage et aux fonderies américaines autonomes. Elle commercialise également plusieurs variétés d'alumine et des produits chimiques alliés à la production de l'aluminium aux entreprises fabriquant des produits réfractaires, des abrasifs, du verre, du papier et de la céramique. En 1971, ses ventes ont dépassé \$100 millions.

La toiture d'aluminium fait l'objet d'études aux Etats-Unis. Les bardeaux, auvents, persiennes et gouttières d'aluminium pour maisons d'habitation sont déjà depuis longtemps d'un usage courant.





Alcan a des filiales et des participations dans 34 pays:

AMÉRIQUE DU NORD: Canada, États-Unis, Bermudes

ANTILLES: Guyane, Jamaïque, Trinidad

AMÉRIQUE LATINE: Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Uruguay, Venezuela

EUROPE: Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, République d'Irlande, Royaume-Uni, Suède, Suisse

AFRIQUE: Ghana, Guinée, Nigeria, République sud-africaine

ASIE: Inde, Japon, Malaysia, Thaïlande

PACIFIQUE SUD: Australie, Nouvelle-Zélande